

2021

Rapport sur le prix et la qualité du service
public de prévention et de gestion des déchets

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES



Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets Articles D.2224-1 à 3 du Code Général des Collectivités Territoriales



« 2021 : l'année d'un retour progressif à la normale »

Si cette année n'a rien eu de comparable avec 2020, les soubresauts d'un virus et de sa cohorte de mesures à géométrie variable, ont perturbé la vie du syndicat. Le monde d'après est redevenu très vite le monde d'avant avec parfois, souvent, plus d'exigences, moins de bienveillance et moins de compréhension.

Alors c'est d'abord vers les agents du SMICTOM que je voudrais me tourner dans ce bilan annuel ; ceux des services administratifs et ceux des services techniques. Eux qui sont en contact direct, par téléphone ou par mail avec nos concitoyens, dans un moment compliqué pour tout le monde mais où beaucoup ont perdu la notion du raisonnable ; je tiens à leur témoigner tout mon respect pour le travail fourni avec sérieux et abnégation dans le seul souci d'assurer au mieux, le service public dont ils ont la charge contre vents, marées et ... virus.

L'un des plus gros chantiers de cette année 2021 aura été le renouvellement du marché de collecte. Un travail conséquent dans un partenariat modèle avec la Communauté de Communes Flandre Lys au sein d'un groupement de commande. Le 29 juillet, une première commission d'appel d'offres (CAO) décidait de ne pas attribuer le marché. Les réponses étaient inacceptables en particulier sur le plan financier. L'appel d'offres fut relancé, dans une unanimité parfaite avec les services de l'Etat. Un « sourcing » fut alors réalisé où chaque entreprise fut reçue de manière équitable en temps et en questionnement.

Au 1^{er} décembre, une nouvelle CAO attribuait ce marché de collecte à la société ECO-DECHETS à compter du 1^{er} avril 2022. Cette attribution a été le fruit d'un long processus, d'un travail d'analyse minutieux afin que l'offre retenue soit la meilleure possible.

Il fallait aussi prendre en compte dans ce futur marché, le passage en REOMi de la Communauté de Communes Flandre Intérieure et accompagner ce nouveau mode de recouvrement dans l'objectif de la réduction drastique de la production de déchets, objectif majeur de la REOMi.

Il fallait aussi se projeter sur l'explosion à court terme des coûts de la collecte et du traitement en raison de nouvelles contraintes et de l'évolution des marchés. Des coûts qui vont inexorablement continuer à exploser à l'avenir. D'où le choix de modification des collectes, d'un nouveau calendrier, d'un changement complet des habitudes et l'arrivée prévue d'un nouveau prestataire.

Vous me permettrez, au moment où je rédige ces lignes en mai 2022, une projection sur ce démarrage de marché pour se libérer du poids d'une mise en route qui a fait parler, déblatérer, émettre des critiques parfois évidentes, souvent injustifiées et toujours stériles, subir le mensonge, l'insulte, l'amalgame, l'injure, la diffamation et la menace. Seuls les adorateurs de la certitude aiment que rien ne bouge. Nous y reviendrons, sûrement apaisés, dans le bilan annuel 2022.

Au 1^{er} janvier 2021, les Communes de l'ex-Communauté de Communes de la Voie Romaine et Blaringhem ont rejoint le syndicat générant pour les habitants de ce territoire une modification d'un certain nombre d'habitudes : le passage à l'extension de consignes de tri, l'arrêt de la collecte en porte à porte du verre et une modification du fonctionnement de la déchèterie de Steenbecque qui entraine de ce fait dans le réseau des déchèteries du SMICTOM, gérées en régie et non plus par une entreprise privée aux objectifs d'exploitation forcément différents. Les règles qui s'appliquaient aux 7 autres déchèteries en 2021 sont venues s'appliquer à celle de Steenbecque.

Le syndicat a pour vocation de collecter les déchets ménagers et non les déchets des professionnels. Nous sommes toujours en attente d'un retour de la CCFI pour la prolonger sur les terrains de l'arrière afin d'y accueillir plus de zones de dépôt et changer le sens de circulation sur la plateforme pour ne plus générer de file d'attente sur la route. Monsieur Olivier MARLE, agent BAUDELET, a été intégré à l'équipe d'agents de déchèteries du SMICTOM. Mesdames Corinne BOCQUET, Jessica GILLIERS et Monsieur Franck CARTON ont été recrutés pour disposer d'un nombre réglementaire d'agents d'accueil sur des sites soumis à un certain nombre de risques, fréquentés par des usagers parfois très indisciplinés. D'ailleurs, l'effectif devra

encore s'étoffer à terme avec l'agrandissement des déchèteries, l'accroissement des flux, des nouveaux éco-organismes dont il faut installer les espaces de dépôt.

La déchèterie d'Estaires, en raison d'une érosion dangereuse de la structure, comme Bailleul, Merville et Laventie en leur temps, a vu la mise en place un protocole d'accès strict préconisé par l'APAVE avec une limitation de l'accès à un seul véhicule. Nous avons procédé, devant ce risque de ralentissement du débit d'usagers, à un élargissement des horaires d'ouverture à Laventie et Merville. Laventie est devenue de ce fait la déchèterie la plus fréquentée du syndicat.

Le salon de la réduction des déchets en 2021 s'est tenu à Morbecque, une très belle opportunité sur un nouveau territoire du SMICTOM. Son succès est confirmé par la présence de 600 visiteurs sur la journée. J'en profite pour remercier Monsieur le Maire, les membres du conseil et les agents de la commune de Morbecque pour leur accueil et leur collaboration, et pour remercier toute l'équipe des agents du SMICTOM engagée avant, pendant et après l'évènement. D'ores et déjà reprenez que l'édition 2022 aura lieu à Wallon-Cappel.

Une nouvelle session d'assermentation de gardes particuliers a été organisée. Douze agents ou élus des communes du territoire ou de l'intercommunalité ont suivi une formation technique, précise et de qualité, qualité que j'atteste pour y avoir assisté en auditeur libre. Cette formation permet d'acquérir un protocole et un cadre précis pour lutter contre les dépôts sauvages. L'identification et la verbalisation des contrevenants doivent se faire sans aucune hésitation, charge à chaque nouvel assermenté d'aller sur le terrain pour effectuer les contrôles et monter les dossiers chaque fois que faire se peut.

En remerciant mes collègues du bureau et les services qui ont réalisé ce document précis, je vous invite à une lecture attentive de ce document majeur témoin du fonctionnement de notre syndicat.

Philippe BROUTEELE
Président du SMICTOM des Flandres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Brouteele', with a long horizontal stroke extending to the right.

SOMMAIRE

SYNTHESE INTRODUCTIVE

- Une présentation générale de la structure
- Les faits marquants de l'année 2021
- Carte du territoire desservi et compétences
- Population desservie par le syndicat

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

- Collectes en porte à porte par flux de déchets
- Collectes en apport volontaire par flux de déchets
- Collecte des encombrants sur rendez-vous
- Collecte des déchets non ménagers
- Organisation de la collecte et ses évolutions possibles

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS

- Les déchèteries
- Les centres de tri
- Le traitement des ordures ménagères
- Le traitement des végétaux
- Taux global de valorisation des déchets
- Prévention des déchets
- Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement

INDICATEURS FINANCIERS

- Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires
- Les différentes sources de financement
- Soutiens des éco-organismes
- Coûts complets
- Coûts aidés
- Tarifification incitative

GLOSSAIRE

ANNEXES

- Compte administratif 2021
- Organigrammes
- Liste des marchés publics publiés en 2021
- « Pour aller plus loin » : rubrique axée principalement *Communication et Pédagogie*

SYNTHESE INTRODUCTIVE

Une présentation générale de la structure

Nom du groupement	•SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES
Date de création	•Créé le 10.03.1970 •Transformé en Syndicat Mixte le 03.10.2002 •Transformé en Syndicat Mixte à la carte arrêté préfectoral du 31 août 2010
Commune siège	•HAZEBROUCK •Transfert de siège le 20 décembre 2017 au Centre d'Affaires l'Atrium 3.0, 41 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Collectivités adhérentes	•Communauté de Communes Flandre Lys •Communauté de Commune Flandre Intérieure
Population totale	•118 353 habitants au 1 ^{ER} janvier 2021

Composition du Bureau

Président : Monsieur Philippe BROUTEELE

Vice-Présidents

Madame Elisabeth GRESSIER chargée des finances, du coût de service et de la commande publique

Monsieur Pierre-Laurent VANDECAVEYE, chargé des projets innovants

Madame Marjorie VANDENBERGHE, chargée des déchèteries – Programme zéro déchet

Monsieur Michel DUHOO, chargé des relations avec les usagers professionnels et collectivités

Madame Elizabeth BOULET, chargée de la communication et de la pédagogie, prévention des déchets

Monsieur Frédéric JUDE, chargé de la sécurité des installations et des travaux

Membres

Monsieur Eric SMAL

Monsieur Joël DEVOS

Monsieur Didier TIBERGHIE

Monsieur Luc EVERAERE

Monsieur Serge OLIVIER

Monsieur Philippe PRUVOST (élu le 15 mars 2021)

**MEMBRES
DELEGUES
TITULAIRES
du Comité
Syndical**

• **COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS**

- BOONAERT Jean-Philippe (Laventie), BROUTEELE Philippe (La Gorgue), DELABRE Aimé (Fleurbaix), DELVALLE Jean (Lestrem) **élu délégué titulaire septembre 2021**, DURUT Jocelyne (Haverskerque), DUYCK Joël (Merville), HENNEON François-Xavier (Estaires), PRUVOST Philippe (Lestrem), THULLIER Pierre (Sailly-sur-la-Lys) **démission juillet 2021**

• **COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE**

- ABADIE Luc (Pradelles), ASSEMAN Céline (Hondeghe), BAILLEUL Jean-Pierre (Hazebrück), BARREZEELE Laurence (Sercus), BELLEVAL Valentin (Hazebrück), BERTIN Philippe (Neuf-Berquin), BETOURNE Cédric (Renescure), BEVE Francis (Ebbelinghem), BEVE Nicolas (Vieux-Berquin), BILLIET Didier (Staple), BOULET Elizabeth (Meteren), BOULIER Eddie (Thiennes), CARLIER Marie-Françoise (Sercus), CRINQUETTE Philippe (Caestre), DARQUES Jérôme (Morbecque), DAUTRICOURT Jean-François (Lynde), DEBOUDT Nathalie (Morbecque), DE FARIA Anita (Boeseghem), DEHESTRU Fabrice (Wallon-Cappel), DELAIRE Carole (Steenbecque), DELANGUE Bernadette (Le Douliou), DELEURENCE Thierry (Pradelles), DELFOLIE Yves (Merris), DELVA Hervé (Hazebrück), DENEUCHE Marc (Bailleul), DEVEY Sylvain (Ebbelinghem), DEVOS Joël (Steenwerck), DEWYNTER Jean-Jacques (Steenbecque), DORMION Elise (Hazebrück), DOYER Daniel (Staple), DUHAMEL Gaël (Hazebrück), DUHAYON Bruno (Saint-Jans-Cappel), DUHOO Michel (Hazebrück), DURIEZ Patrick (Merris), EVERAERE Luc (Exécutif), GAUTIER Antony (Bailleul), GRESSIER Elisabeth (Strazeele), GRIMBER Philippe (Hazebrück), JUDE Frédéric (Renescure), LEFEBVRE Franck (Le Douliou), LEGRAND Michèle (Bailleul), LEMAIRE Roger (Nieppe), LEMIERE Emmanuel (Borre), LEROY Guy (Thiennes), LORIDAN Evelyne (Bailleul), LOUVET Bruno (Blaringhem), MAERTEN Gérard (Blaringhem), MAMETZ Danielle (Boeseghem), MASQUELIER Philippe (Flêtre), OLIVIER Serge (Neuf-Berquin), PLATEVOET Jean-Michel (Lynde), POPELIER Bernadette (Borre), RUCKEBUSH Jean-Benoît (Strazeele), SCHRICKE Jean-Luc (Caestre), SEINGIER Patrice (Steenwerck), SMAL Eric (Wallon-Cappel), STORET César (Saint-Jans-Cappel), TIBERGHEN Didier (Hazebrück), TEMMERMAN Sabine (Nieppe), UNVOAS Marie (Flêtre), VANDAMME Régis (Vieux-Berquin), VANDECAVEYE Pierre-Laurent (Hondeghe), VANDENBERGHE Marjorie (Bailleul), WECKSTEEN Emmanuel (Meteren)

**MEMBRES
DELEGUES
SUPPLEANTS
du Comité
Syndical**

• **COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS**

- BAUDRY José (Merville) **démission juillet 2021**, BODART Michel (La Gorgue), CARDON Olivier (Sailly-sur-la-Lys) **élu délégué suppléant septembre 2021**, DELFLY Jean-Louis (Merville) **élu délégué suppléant septembre 2021**, FAIDUTTI Jean-Marc (Laventie), GOEDGEBUER Catherine (Haverskerque), PARENT Michaël (Estaires), THOREZ Jean-Claude (Sailly-sur-la-Lys), VANECCLOO Serge (Fleurbaix)

• **COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE**

- ANDRE Sophie (Hazebrück), BARLOY Alexandre (Flêtre), BEAUFROME Aurélien (Bailleul), BERON Michel (Wallon-Cappel), BLONDEL Sabrina (Hazebrück), BOTTIN Claire (Lynde), BOUREL Michel (Merris), BOUVIGNIES Pierre (Sercus), BUISSON-QUESTROY Sandrine (Pradelles), CAPPAERT Jean-Luc (Hondeghe), CEROUTER Frédéric (Caestre), COQUETTE Rebecca (Strazeele), COSENTINO Nathalie (Thiennes), COUTURE Valérie (Bailleul), CREPIN Maxime (Neuf-Berquin), DE CIECHI Paul (Flêtre), DEBAECKER Bernard (Hazebrück), DEBERT Angélique (Renescure), DEBLONDE Christophe (Strazeele), DEBLONDE Gérard (Steenbecque), DEBREU Christophe (Pradelles), DECOSTER Christine (Merris), DECUYPER Anne (Hondeghe), DEFEVERE Eddie (Staple), DEGRAVE Géraldine (Caestre), DEHEUNINCK Julien (Saint-Jans-Cappel), DELASSUS Béatrice (Thiennes), DENIS Laurent (Boeseghem), DENTENER Bernard (Hazebrück), DEVAUX Alain (Blaringhem), DEZ Christophe (Steenbecque), DUHAMEL Philippe (Hazebrück), DUQUENOY Régis (Blaringhem), DUREY Laurence (Bailleul), FENET Stéphanie (Sercus), FIOEN Matthieu (Hazebrück), FOLLET Thierry (Morbecque), GISQUIERE Michel (Nieppe), HEMELSDAEL Sylvie (Wallon-Cappel), HEROGUET Quentin (Boeseghem), JOLY Dominique (Exécutif), KEIGNAERT Sandrine (Ebbelinghem), LE LAY Lambert (Renescure), LESAP Nora (Ebbelinghem), LIEFOOGHE Antoine (Vieux-Berquin), LOOTEN Michel (Morbecque), MACREL Sylvie (Borre), MAZIERE Mark (Steenwerck), MEIRLAND Adrian (Hazebrück), MEURILLON Franck (Nieppe), PELISSIER Didier (Borre), PETITPRETZ Sylvain (Neuf-Berquin), PIERREUSE Jean-Christophe (Saint-Jans-Cappel), POLLET Sylvie (Meteren), QUENSON Séverine (Le Douliou), SALOME Jean-Paul (Vieux-Berquin), SONILACQUE Franck (Staple), SOWA Benjamin (Bailleul), STOPIN Marie-Hélène (Lynde), TEMMERMAN Sabine (Nieppe) **démission octobre 2021**, VANDENABEELE Florent (Bailleul), VERRIER Jean-Michel (Meteren), VERSTAEN Gontran (Steenwerck), WALBROU Dominique (Le Douliou), WINCKEL Sabrina (Bailleul)

Les faits marquants de l'année 2021

Intégration des communes de l'Ex-CCVR et Blaringhem

Au 1^{er} janvier 2021, 5 nouvelles communes de la CCFI adhèrent au SMICTOM des Flandres conformément à l'arrêté Interdépartemental en date du 24 décembre 2020 : Blaringhem, Boëseghem, Morbecque, Steenbecque et Thiennes.

Le SMICTOM des Flandres, Syndicat Mixte Intercommunal de collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres, regroupe ainsi au 1^{er} janvier 2021, 35 communes, réparties sur deux EPCI. Le syndicat compte désormais 118 353 habitants.

Election d'un nouveau membre du Bureau

Par délibération du 25 septembre 2020, le Comité syndical du SMICTOM des Flandres a fixé à six le nombre des membres du Bureau autres que les Vice-Présidents et a procédé à l'élection de 5 membres du Bureau autres que les Vice-Présidents, laissant ainsi un poste vacant qui serait à pourvoir après intégration des 5 nouvelles communes.

Lors de la séance de Comité Syndical du 15 mars 2021, Monsieur Philippe PRUVOST a été élu sixième membre du Bureau du SMICTOM.



**Nouveau membre du Bureau
Philippe Pruvost**

Reprise de la déchèterie de la déchèterie de Steenbecque



L'extension du périmètre du territoire du SMICTOM des Flandres au 1^{er} janvier 2021 implique la reprise de la gestion, en régie, de la déchèterie de Steenbecque, auparavant gérée par la Société Baudalet Environnement.

Au 1^{er} janvier 2021, le SMICTOM des Flandres compte 8 déchèteries.

La déchèterie de Steenbecque peut désormais accueillir les habitants de l'ensemble du territoire du SMICTOM des Flandres et accepter les différents déchets collectés dans les autres déchèteries. Le SMICTOM des Flandres a procédé aux adhésions de cette déchèterie à l'ensemble des éco-organismes soit pour bénéficier de la gratuité de la collecte et du traitement, soit pour percevoir des financements complémentaires.



Olivier MARLE

Lors de la reprise de la gestion de la déchèterie de Steenbecque, un agent de la Société Baudalet Environnement a été transféré au SMICTOM des Flandres. Monsieur Olivier Marle a donc intégré les effectifs du SMICTOM des Flandres au 1^{er} janvier 2021 et a ainsi pu continuer d'exercer ses missions d'agent de déchèterie sur le site de Steenbecque, après avoir pris connaissance des fonctionnements en régie des différentes déchèteries du territoire.

Limitation d'accès en déchèterie d'Estaires

Des diagnostics solidités du quai modulaire de la déchèterie d'Estaires sont régulièrement réalisés pour surveiller l'état de corrosion du quai.

Suite aux préconisations du rapport du diagnostic solidité du 19 février 2021 réalisé par l'APAVE, **l'accès au quai de la déchèterie d'Estaires a été limité à un véhicule sur le quai à compter du jeudi 29 avril 2021**, par arrêté du Président.



Elargissement des horaires d'ouverture des déchèteries de Laventie et Merville

Compte tenu des restrictions d'accès en déchèterie d'Estaires, il a été décidé d'ouvrir les déchèteries de Laventie et Merville 6 jours sur 7 selon les horaires suivants :

Déchèterie de Laventie (2 Ter, rue de la Gare)

Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Fermée le dimanche et jours fériés

Déchèterie de Merville (Rue Victorine Deroïde)

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

Le samedi : 10h-12h30 et 14h-18h30

Fermée le dimanche et jours fériés

Prolongement des marchés suite à une consultation infructueuse

Le renouvellement des marchés de collecte, de transfert des ordures ménagères et de tri des déchets recyclables a été retardé par la déclaration sans suite des trois lots distincts relatifs à ces prestations en CAO du 29 juillet. Les procédures portant sur les lots « collecte » et « transfert » ont été abandonnées sur le motif d'intérêt général tiré de la redéfinition du besoin de l'acheteur public. La seule offre reçue pour le lot « tri » a été déclarée infructueuse en raison de l'insuffisance de concurrence.

Il a été convenu de prolonger le marché de tri actuel passé avec la société PAPREC en appliquant les reconductions possibles. Ce marché n'a donc pas été relancé. Toutefois, un avenant d'intégration des anciennes communautés de communes de l'Houtland et de la Voie Romaine a été acté pour trier en extension des consignes de tri, les déchets recyclables de ces deux secteurs, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les principales mesures prises pour la seconde consultation relatives à la collecte et au transfert portaient sur le non allotissement de ces prestations, à la réalisation au préalable d'un sourcing avec les sociétés pressenties, et sur une redéfinition du besoin par la modification des clauses techniques.

Le rétroplanning prévoyant une CAO en décembre, il fallait décaler le démarrage effectif des prestations prévues initialement au 1^{er} janvier 2022, afin d'accorder un temps de préparation suffisant au candidat retenu. Les marchés de collecte actuels passés avec les sociétés VEOLIA et Baudalet ont donc été prolongés par avenant jusqu'au 31 mars 2022.



Baisse de la TVA

Les articles 278-0 bis du Code Général des Impôts et 190 de la loi 2018-1317 du 28 décembre 2018 ont permis une entrée en vigueur de la baisse de la TVA à 5,5 % à compter du 1^{er} janvier 2021 sur les prestations de collecte et de traitement des déchets ménagers collectés séparément et valorisés matière. Les prestations concernées sont notamment la collecte et le tri des déchets recyclables, la collecte des déchets verts et leur traitement par compostage ou méthanisation, la collecte des déchets issus des déchèteries (exceptée l'amiante et les encombrants) ...

La collecte et le traitement des ordures ménagères ne bénéficient pas de cette baisse de TVA car ces déchets ménagers sont traités par valorisation énergétique.

Dans le cadre des compétences du SMICTOM des Flandres, le passage d'une TVA de 10 à 5,5 % sur certaines prestations a permis une économie de près de 160 000 € au titre de l'année 2021.

Sacs de tri

Le marché de fourniture de sacs de tri passé avec la société PTL arrivant à échéance fin 2020, le renouvellement était nécessaire. La société AXLEAD a été retenue pour une durée d'un an avec une reconduction possible d'une année.

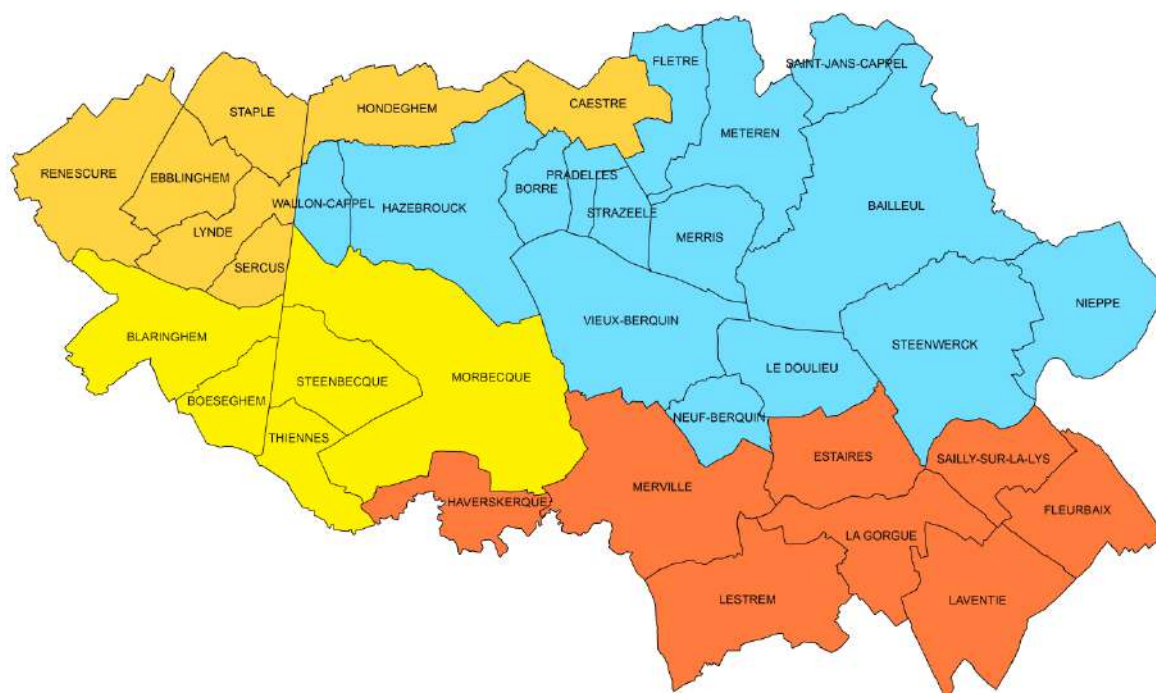
Alors que le sac « blanc » était produit avec de la fécule de maïs, ce dernier sac - de couleur « verte » - est désormais conçu en partie avec du chardon.

Le cours des matières premières plastiques étant en hausse, la société a sollicité le SMICTOM des Flandres pour une augmentation du coût des sacs, ce que le syndicat a refusé. Par ailleurs, la distribution des bacs prévue par la CCFI est programmée au cours du premier semestre 2022.

Dans ce contexte et face à ces constats, il a été décidé de ne pas reconduire le marché pour l'année 2022, et d'écouler le stock de sacs restants avec parcimonie, afin de répondre aux besoins des usagers dans l'attente de la dotation en bacs à couvercle jaune.



Carte du territoire desservi et compétences



SMICTOM - CCFI

Compétences : La CCFI exerce les compétences « collecte » et « traitement » des déchets par représentation-substitution et adhère au SMICTOM pour le compte de ces 15 communes.

Mode de financement : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Unités de traitement : Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) / Centre de Valorisation Énergétique Flamoal à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM)



CCFI - Ex- Houtland - Ex-CCVR

Compétences : La CCFI exerce les compétences « collecte » et « traitement » des déchets par représentation-substitution et adhère au SMICTOM pour le compte de ces 12 communes.

Mode de financement : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Unités de traitement : Centre de tri Recup'Aire à Aire sur la Lys (marché BAUDELET ENVIRONNEMENT) / Ecosite de Blaringhem pour le stockage des ordures ménagères (marché BAUDELET ENVIRONNEMENT).



CCFL

Compétences : La CCFL adhère au SMICTOM pour sa seule compétence « traitement » et la collecte des points d'apport volontaire du verre et des textiles. Elle conserve sa compétence « collecte » pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Mode de financement : Redevance incitative

Unités de traitement : Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) / Centre de Valorisation Énergétique Flamoal à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM)



Population desservie par le syndicat

(Populations légales 2018 - données INSEE en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021)



31 communes situées dans le Nord (59)



*4 communes situées dans le Pas de Calais (62)
(Laventie, Lestrem, Fleurbaix, Sailly sur la Lys)*

SMICTOM - CCFI



62 652 habitants

CCFI - Ex – Houtland



7 729 habitants

CCFL



39 933 habitants

CCFI - Ex – CCVR



8 039 habitants

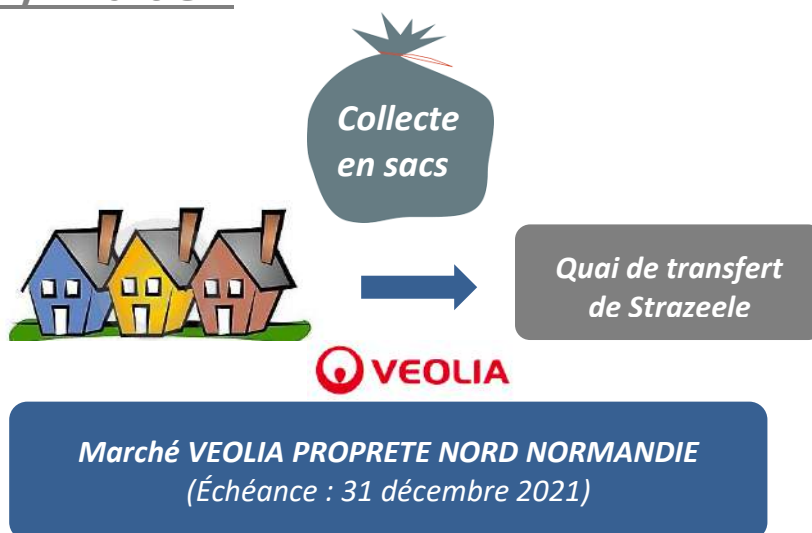
**Population totale du SMICTOM des Flandres :
118 353 habitants**

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Ordures ménagères (OM) – Partie 1

SMICTOM - CCFI



Fréquences de collecte

- Hazebrouck (centre) : bi-hebdomadaire *
- Hazebrouck (écarts) : hebdomadaire
- Bailleul (centre) : bi-hebdomadaire
- Bailleul (écarts) : hebdomadaire
- Nieppe : bi-hebdomadaire
- Les autres communes : hebdomadaire

Tonnages

- 17 809 tonnes d'OM en 2021
- Augmentation de 1,0 % par rapport à 2020

Ratios en kg/an/hab.

- 284 kg/hab/an d'OM en 2021
- Hausse de 2,5 kg/hab/an par rapport à 2020

*L'hyper-centre d'Hazebrouck bénéficie d'une collecte supplémentaire le samedi soir pour les ordures ménagères, en plus des collectes effectuées les lundis et jeudis.

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Ordures ménagères (OM) – Partie 2

CCFI - Ex - Houtland



Marché BAUDELET ENVIRONNEMENT
(Échéance : 31 décembre 2021)

Fréquence de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

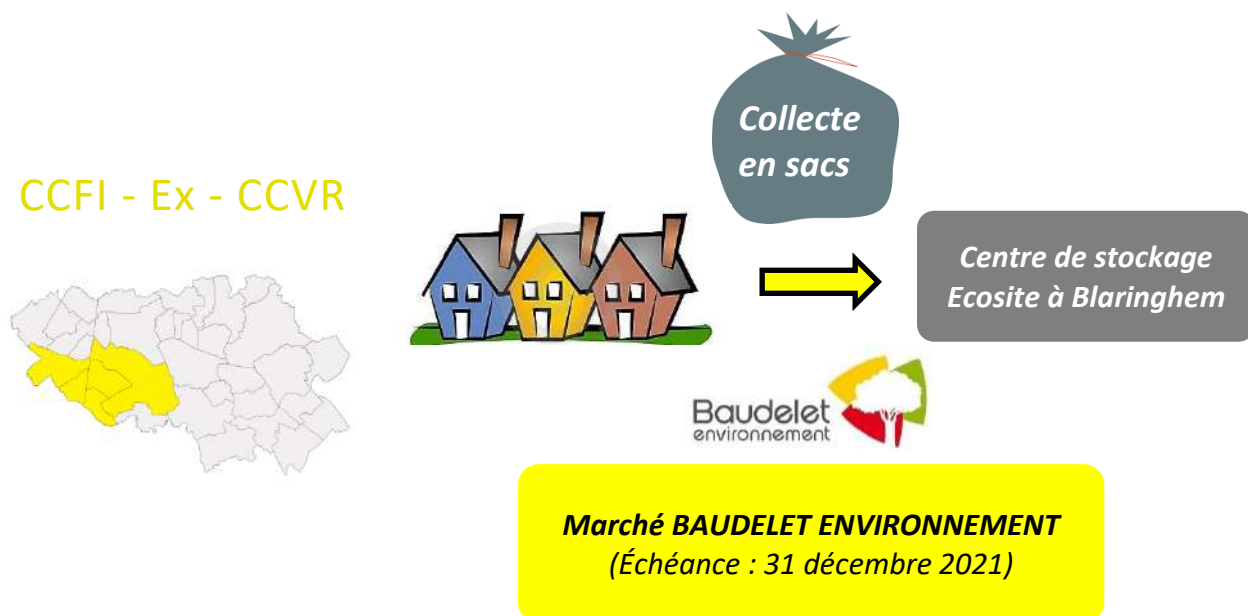
- 1 847 tonnes d'OM en 2021
- Augmentation de 0,3 % par rapport à 2020

Ratios en kg/an/hab.

- 239 kg/hab/an d'OM en 2021
- Baisse de 0,6 kg/hab/an d'OM par rapport à 2020

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Ordures ménagères (OM) – Partie 2



Fréquence de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

- 2 046 tonnes d'OM en 2021
- Augmentation de 1,0 % par rapport à 2020 *

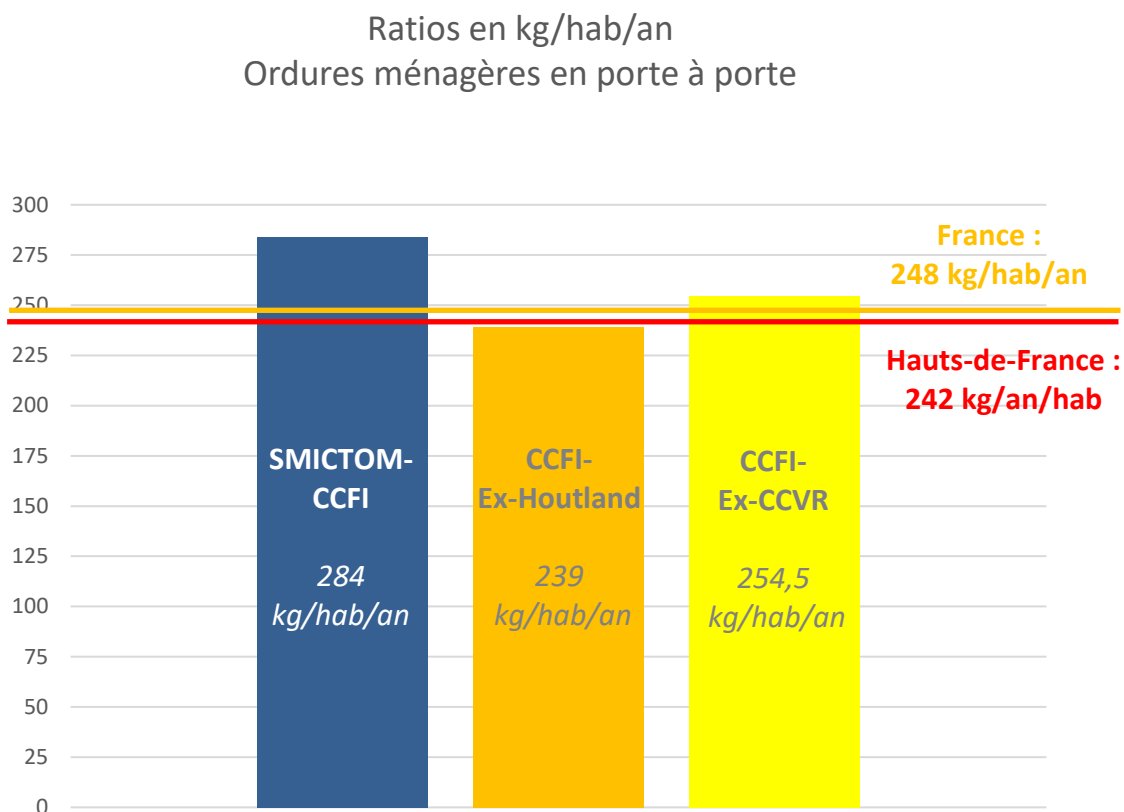
Ratios en kg/an/hab.

- 254,5 kg/hab/an d'OM en 2021
- Hausse de 4 kg/hab/an d'OM par rapport à 2020 *

* Intégration de l'Ex-CCVR au 1^{er} janvier 2021, comparaison effectuée avec les données fournies par l'ancien exploitant

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Ordures ménagères (OM) – Bilan



Ci-dessus les ratios de collecte des trois zones du SMICTOM des Flandres concernées par la collecte des ordures ménagères en porte à porte, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : *Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)*).



Collectes en porte à porte par flux de déchets

Déchets recyclables – Partie 1

SMICTOM - CCFI



*Les sacs blancs compostables utilisés pour la collecte des déchets recyclables sont distribués par les ambassadeurs de tri du SMICTOM des Flandres une fois par an en porte à porte dans chaque foyer du territoire « SMICTOM-CCFI ».

Fréquences de collecte

- Toutes les communes : hebdomadaire**

Tonnages

- 3 007 tonnes de déchets recyclables en 2021
- Diminution de 4 % par rapport à 2020

Ratios en kg/an/hab.

- 48 kg/hab/an de déchets recyclables en 2021
- Baisse de 2 kg/hab/an par rapport à 2020

**L'hyper-centre d'Hazebrouck bénéficie d'une collecte supplémentaire le samedi soir pour les déchets recyclables, ainsi que d'une collecte des cartons le mercredi, en plus de la collecte effectuée le jeudi.

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Déchets recyclables – Partie 2

CCFI - Ex - Houtland



Centre de tri
RECUP'AIRE



**Marché BAUDELET
ENVIRONNEMENT**
(Échéance : 31 décembre 2021)

*Les bacs et leurs pièces détachées sont mis à disposition des usagers dans chaque mairie des communes du territoire « CCFI-Ex-Houtland »

Fréquence de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

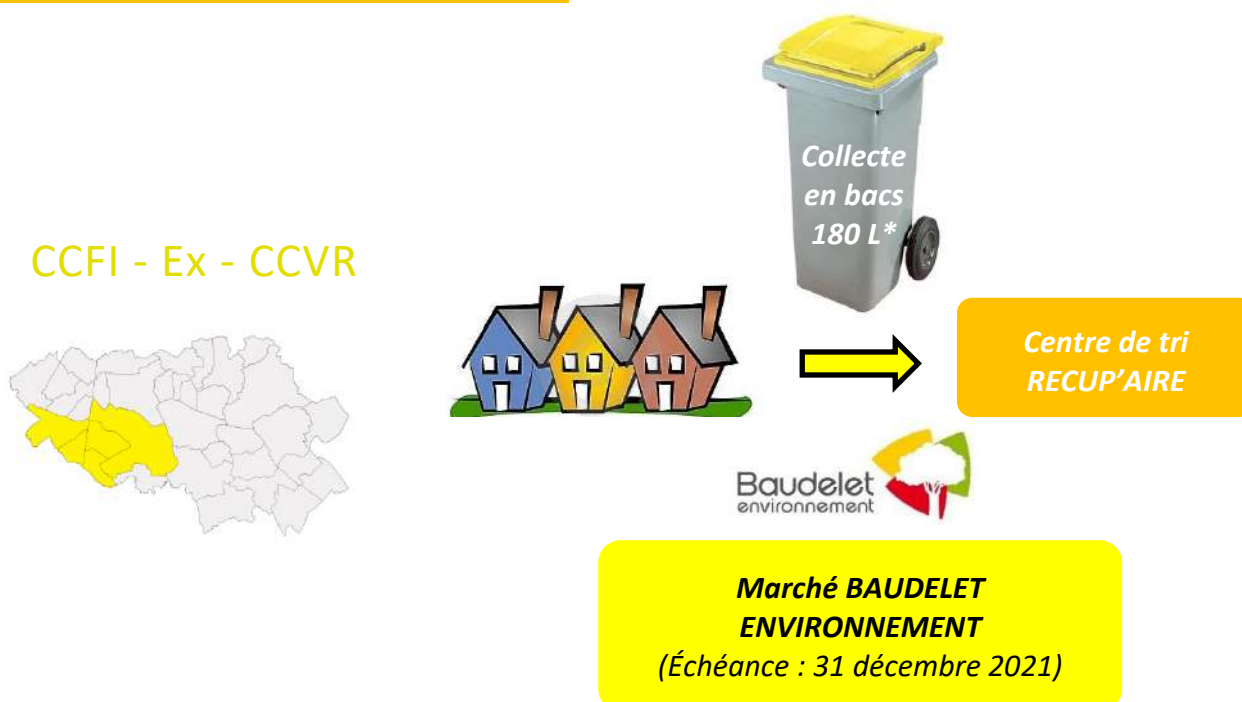
- 287 tonnes de déchets recyclables en 2021
- Augmentation de 1,5% par rapport à 2020

Ratios en kg/an/hab.

- 37 kg/hab/an de déchets recyclables en 2021
- Ratio égal à 2020

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Déchets recyclables – Partie 3



*Les bacs et leurs pièces détachées sont mis à disposition des usagers dans chaque mairie des communes du territoire « CCFI-Ex-Houtland »

Fréquence de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

- 392 tonnes de déchets recyclables en 2021
- Augmentation de 9 % par rapport à 2020 *

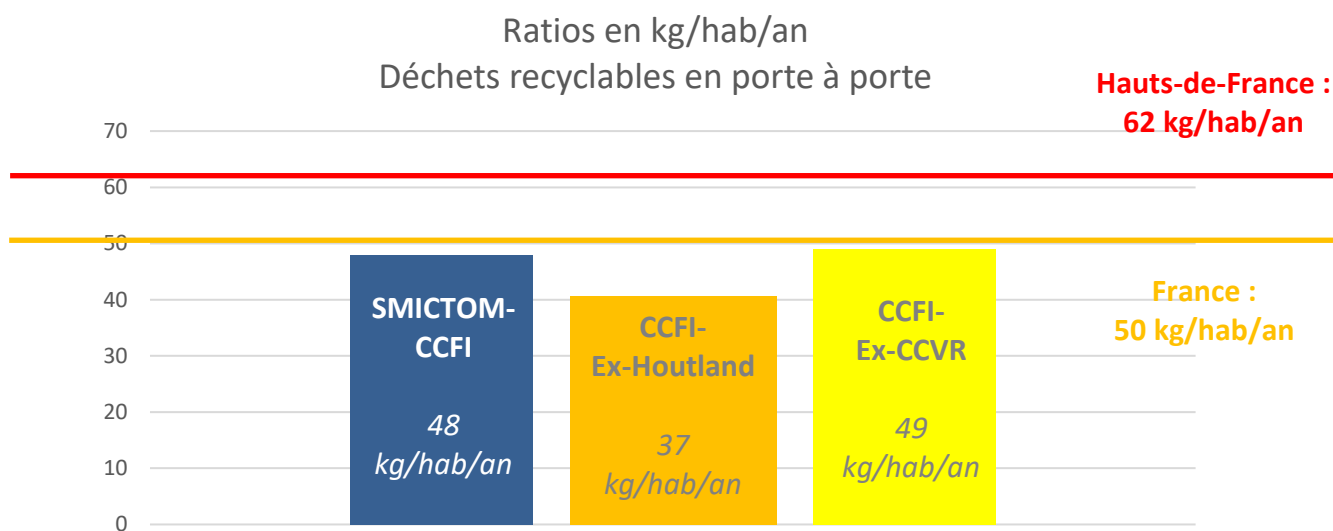
Ratios en kg/an/hab.

- 49 kg/hab/an de déchets recyclables en 2021
- Hausse de 4 kg/hab/an par rapport à 2020 *

* Intégration de l'Ex-CCVR au 1^{er} janvier 2021, comparaison effectuée avec les données fournies par l'ancien exploitant

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Déchets recyclables – Bilan



Ci-dessus les ratios de collecte des trois zones du SMICTOM des Flandres concernées par la collecte des déchets recyclables en porte à porte, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : *Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets* (données 2016)).



Collectes en porte à porte par flux de déchets

Verre

CCFI - Ex - Houtland



Ecosite de Blaringhem
(Transfert avant
traitement en verrerie)



**Marché BAUDELET
ENVIRONNEMENT**
(Échéance : 31 décembre 2021)

*Les bacs sont mis à disposition des usagers dans chaque
mairie des communes du territoire « CCFI-Ex-Houtland »

Fréquence de collecte

- Une fois par mois

Tonnages

- 197 tonnes d'emballages en verre en 2021
- Diminution de 7,5 % par rapport à 2020

Ratios en kg/an/hab.

- 25,5 kg/hab/an d'emballages en verre en 2021
- Baisse de 2 kg/hab/an par rapport à 2020

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Verre

CCFI - Ex - CCVR



Ecosite de Blaringhem
(Transfert avant
traitement en verrerie)



**Marché BAUDELET
ENVIRONNEMENT**
(Échéance : 31 décembre 2021)

*Les bacs sont mis à disposition des usagers dans chaque
mairie des communes du territoire « CCFI-Ex-CCVR »

Fréquence de collecte

- Une fois par mois

Tonnages

- 221 tonnes d'emballages en verre en 2021
- Diminution de 32 % par rapport à 2020 **

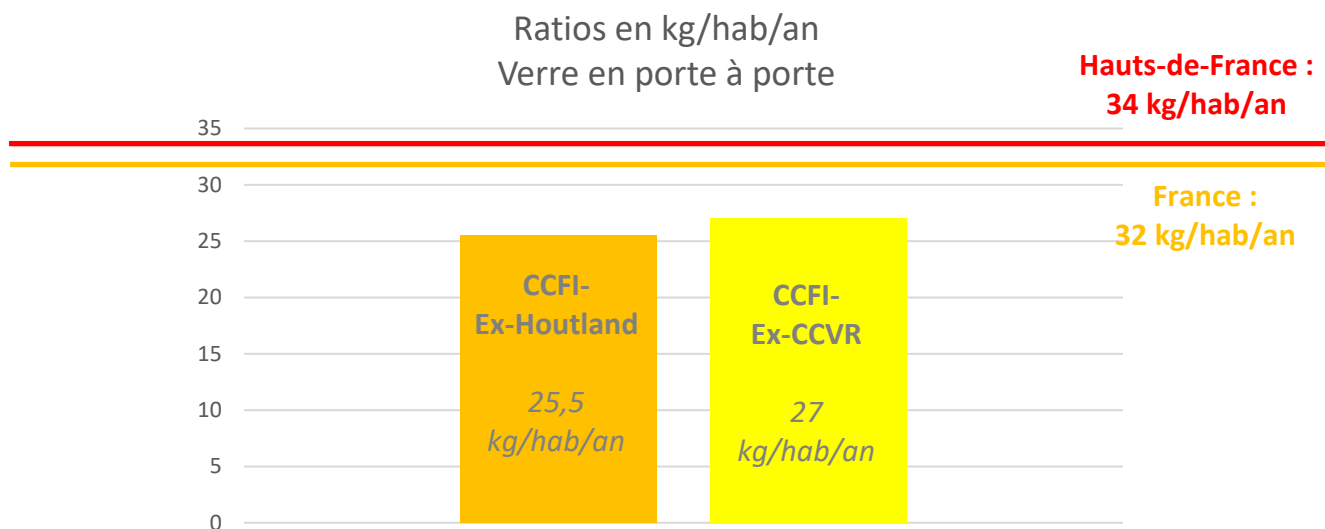
Ratios en kg/an/hab.

- 27 kg/hab/an d'emballages en verre en 2021 **

* Intégration de l'Ex-CCVR au 1^{er} janvier 2021, comparaison effectuée avec les données fournies par l'ancien exploitant. En 2020, la collecte avait lieu 2 fois par mois, ce qui explique la diminution en 2021.

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Verre – Bilan



Ci-dessus le ratio de collecte du territoire « CCFI-Ex-Houtland » et « CCFI-Ex-CCVR » concerné par la collecte du verre en porte à porte, comparé aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)).



Collectes en porte à porte par flux de déchets

Végétaux

Bailleul et Hazebrouck



Collecte dans des sacs en papier de 100 L*

OU



Collecte en fagots**

OU



Collecte en conteneurs ***



- Agriméthazebrouck pour les végétaux d'Hazebrouck
- Recynergies pour les végétaux de Bailleul

Marché VEOLIA PROPRETE NORD NORMANDIE
(Échéance : 31 décembre 2021)

*Les sacs en papier sont vendus par 100, au prix de 20 € le lot, dans les centres techniques des communes de Bailleul et Hazebrouck (les horaires de vente sont précisés sur le Site Internet du SMICTOM des Flandres).

Le nombre de sacs présentés par foyer est limité à 20 unités par collecte.

**Les fagots ficelés doivent être de longueur inférieure à 1 mètre et de diamètre inférieur à 40 cm. Le nombre de fagots présentés par foyer est limité à 10 unités par collecte.

*** Les conteneurs doivent respecter la norme NF EN 840, avoir un volume maximal de 140L et porter la mention « végétaux ».

Période et villes concernées

- Collecte effectuée de mi-mars à mi-novembre
- Pour les communes de Bailleul et Hazebrouck (hors écarts) uniquement

Fréquence de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

- 1 509 tonnes de déchets verts en 2021
- Augmentation de 59 % par rapport à 2020*

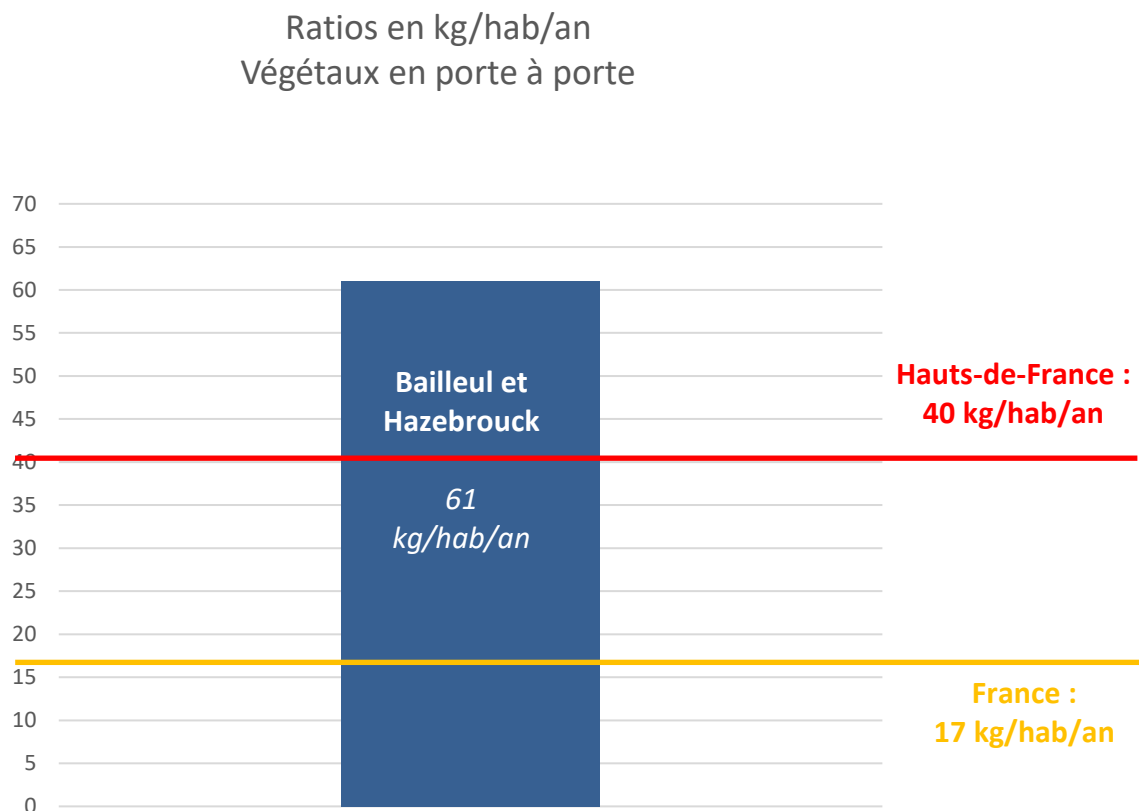
Ratios en kg/an/hab.

- 61 kg/hab/an de déchets verts en 2021
- Hausse de 23 kg/hab/an par rapport à 2020*

* Forte hausse par rapport à 2020 due en partie à l'arrêt du service entre le 24 mars et le 12 mai 2020 (COVID-19) et à l'augmentation de l'utilisation de ce service

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Végétaux - Bilan

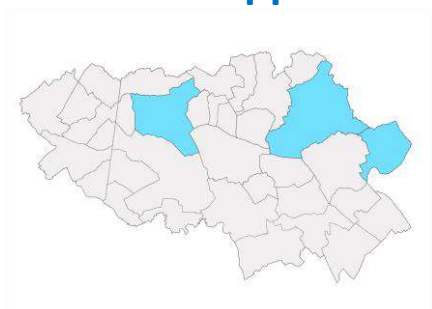


Ci-dessus le ratio de collecte de la zone « Bailleul et Hazebrouck » du SMICTOM des Flandres concerné par la collecte des déchets végétaux en porte à porte, comparé aux ratios « Biodéchets et Déchets verts » des niveaux régionaux et nationaux (Source : *Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets* (données 2016)).

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Ordures ménagères (OM)

**Bailleul, Hazebrouck,
et Nieppe**



Quai de transfert
de Strazeele

**Marché VEOLIA PROPRETE
NORD NORMANDIE**
(Échéance : 31 décembre 2021)

**Nombre de
colonnes
enterrées**

- 7 bornes pour les ordures ménagères en 2021
(5 à Bailleul, 1 à Hazebrouck, 1 à Nieppe)
- 7 bornes en 2020

**Fréquence
de collecte**

- Deux fois par semaine

Tonnages

- 107 tonnes d'OM en 2021
- Hausse de 2 tonnes par rapport à 2020

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Déchets recyclables

**Bailleul, Hazebrouck,
et Nieppe**



*Centre de tri
de Strazeele*

**Marché VEOLIA PROPRETE
NORD NORMANDIE**
(Échéance : 31 décembre 2021)

**Nombre de
colonnes
enterrées**

- 6 bornes pour les ordures ménagères en 2021
(4 à Bailleul, 1 à Hazebrouck, 1 à Nieppe)
- 6 bornes en 2020

**Fréquence
de collecte**

- Deux fois par semaine

Tonnages

- 29 tonnes de déchets recyclables en 2021
- Hausse de 3,5 tonnes par rapport à 2020

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Végétaux

SMICTOM - CCFI

CCFI - Ex - Houtland

CCFI - Ex - CCVR



*Collecte en bennes
de 15 ou 30 m³**



*Eco-site Baudelet à
Blaringhem ou
AgriMéthazebrouck à
Hazebrouck*



Marché de collecte et traitement en 7 lots
Lot n°1 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Démarrage du marché : 1^{er} octobre 2020

*Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux
reconductions de 1 an*

*Les communes disposant déjà d'une déchèterie ne sont pas dotées de benne à végétaux (exceptés dans les écarts et hameaux de Bailleul).

Nombre de bennes

- 39 bennes
(27 "SMICTOM-CCFI" + 4 "CCFI-Ex-Houtland" + "8 CCFI-Ex-CCVR")

Fréquence de collecte

- Aléatoire (selon planning du prestataire, et à la demande des communes)
- Fréquence variant entre 1 et 5 fois par semaine

Tonnages

- 6 870 tonnes de déchets verts en 2021
- Augmentation de 38% tonnes par rapport à 2020 **

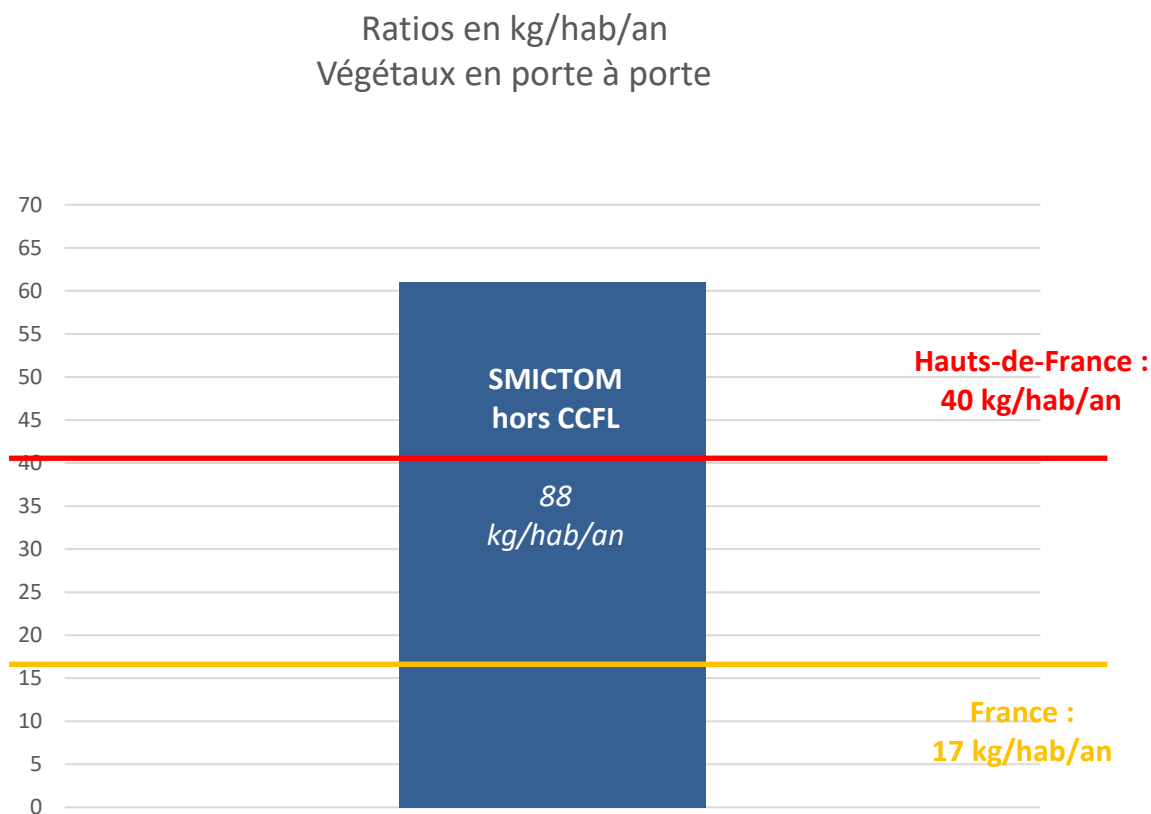
Ratios en kg/an/hab.

- 88 kg/hab/an de déchets verts en 2021
- Hausse de 17 kg/hab/an par rapport à 2020

** Forte augmentation due en partie à l'intégration du territoire de l'Ex-CCVR
(8 bennes supplémentaires collectées)

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Végétaux - Bilan



Ci-dessus le ratio de collecte de la zone « SMICTOM – CCFI » + « CCFI – Ex-CCVR » + « CCFI – Ex-Houtland » du SMICTOM des Flandres concerné par la collecte des déchets végétaux en porte à porte, comparé aux ratios « Biodéchets et Déchets verts » des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)).

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Verre - Partie 1

SMICTOM des Flandres



**Verrerie
PROVER**

Marché MINERIS

*Échéance : 30 septembre 2022 avec possibilité de
2 reconductions de 1 an possibles*

Nombre de colonnes à verre

- 320 colonnes à verre installées sur le territoire dont 31 sur le territoire de l'Ex-CCVR dont 10 appartenant au prestataire de collecte

Tonnages

- 4 884 tonnes d'emballages en verre en 2021
- Augmentation de 4,8 % par rapport à 2020 *

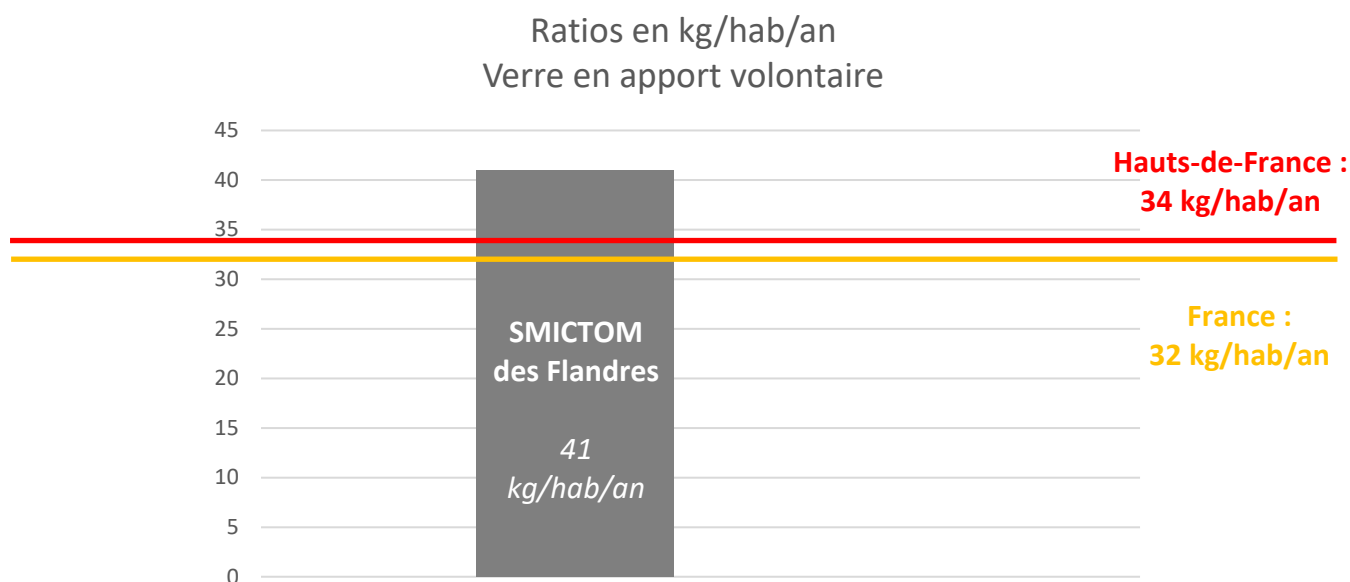
Ratios en kg/an/hab.

- 41 kg/hab/an d'emballages en verre en 2021
- Baisse de 1 kg/hab/an par rapport à 2020

* Augmentation due à l'intégration du territoire de l'Ex-CCVR
(31 colonnes à verre supplémentaires collectées par rapport à 2020)

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Verre - Bilan



Ci-dessus les ratios de collecte du territoire «SMICTOM-CCFI » + « CCFL » + « CCFI-Ex-Houtland » concernés par la collecte du verre en apport volontaire, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : *Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)*).



Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Textiles, linge de maison et chaussures usagés (TLC)

SMICTOM des Flandres



*Recyclage ou
réemploi des textiles*

*Convention avec
l'éco-organisme Eco
TLC (période 2021)*

Nombre et type de bornes "textiles"

- Bornes : Le Relais, Getebex (Azimut), Pas à pas
- Associations : Emmaüs, Croix Rouge, Audo-tri
- 88 points référencés au total (dont 10 sur le territoire de l'Ex-CCVR)

Tonnages

- 752 tonnes de TLC en 2021
- Augmentation de 16 % par rapport à 2020 *

Ratios en kg/an/hab.

- 5,9 kg/hab/an de TLC en 2020
- Hausse de 0,5 kg/hab/an par rapport à 2020

* Due à l'intégration de l'Ex-CCVR au 1^{er} janvier 2021 (10 bornes textiles supplémentaires)

Collecte des encombrants sur RDV

SMICTOM - CCFI

CCFI - Ex - Houtland

CCFI - Ex - CCVR



*Dépôt et tri
en déchèteries*

*Collecte sur RDV et en porte à
porte effectuée en régie par les
services du SMICTOM des
Flandres*

Tonnages

- 178 tonnes d'encombrants en 2021 *
- Hausse de 6 tonnes par rapport à 2020

Conditions d'acceptation

- Service gratuit
- Rendez-vous pris sur appel téléphonique, par mail envoyé sur le site, ou via les mairies
- 2 passages de 2m³ ou 1 passage de 4m³ par an
- Service réservé aux personnes à mobilité réduite, personnes sans permis ou ayant un véhicule dont la taille n'est pas adaptée aux déchets à évacuer

Territoires concernés

- SMICTOM-CCFI
- CCFI-Ex-Houtland
- CCFI-Ex-CCVR

*Lors de la collecte des encombrants sur rendez-vous, l'agent technique polyvalent chargé de cette mission estime un volume pour chaque enlèvement à domicile. Le tonnage est ensuite estimé en supposant qu'une benne de 30m³ pèse environ 3,5 tonnes.

Soit en 2021 : 1 522 m³.

Collecte des déchets non ménagers

Collectes de déchets non ménagers effectuées par le syndicat

Collecte des déchets recyclables en hyper-centre d'Hazebrouck * :
SAMEDI SOIR = 24 tonnes en 2021

Collecte des ordures ménagères en hyper-centre d'Hazebrouck * :
SAMEDI SOIR = 39 tonnes en 2021

Collecte des cartons en hyper-centre d'Hazebrouck * :
MERCREDI = 122 tonnes en 2021

Accès à la plateforme végétale d'Ebblinghem** pour les services "Espaces Verts" des communes de Renescure, Staple et Ebblinghem

Collectes de déchets non ménagers non réalisées

Accès des professionnels interdit en déchèteries

Exonération de la TEOM***
pour certaines entreprises de Nieppe :
Ruelle Dufour, ZI Les Trois Tilleuls, Centre des Commerces-Drève du Bailly, ZAE de l'Épinette, rue de l'Épinette, rue des Alouettes, rue d'Armentières, rue de Bailleul

Exonération de la TEOM***
pour certaines entreprises de Bailleul :
Rue Dufour, rue de Lille, rue du Musée, rue Johannes Gutenberg, Route de la Blanche Maison, Parc d'Activités de la Verte Rue, Parc Commercial du Nouveau Monde, Avenue des Nations Unies, Allée de Strasbourg, Rue de la Communauté de Commune

*Zone composée essentiellement de commerçants.

**Cet accès est autorisé par convention signée avec le SMICTOM des Flandres. Le transport jusqu'aux plateformes est à la charge des communes, mais le coût du traitement est pris en charge par le syndicat.

***Par délibération de la CCFI. Ces entreprises doivent gérer elles-mêmes l'élimination de leurs déchets via des contrats avec des sociétés privées.

Organisation de la collecte et ses évolutions possibles

Les fréquences des collectes sont précisées tout au long de la partie « INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS ». Les campings, aires des gens du voyage et entreprises sont collectés aux mêmes fréquences que les ménages.

Durant l'année, exceptée la collecte des végétaux qui a lieu entre le 15 mars et le 15 novembre de chaque année, les fréquences de collecte des autres types de déchets **ne varient pas en fonction des saisons**.

Les collectes en porte à porte sont également assurées **les jours fériés** (y compris le 1^{er} mai, le 25 et le 31 décembre).

Sur certaines voies étroites ou rues en impasse des communes du territoire, le prestataire VEOLIA PROPRETE organise une tournée spécifique « **petites routes** » avec une mini-benne.

Des projets en lien avec la mise en œuvre effective de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2023 sont en chantier : l'arrivée à moyen terme de déchèteries neuves sur les communes de Merville et d'Hazebrouck plus spacieuses et mieux équipées, un nouveau marché de collecte avec une harmonisation et une réduction de fréquence sur l'ensemble du territoire, la suppression du verre en porte à porte... L'aboutissement de ces projets devrait **modifier les habitudes** de collecte et de présentation des déchets par les usagers.

Conteneurisation au 1^{er} semestre 2022, avec une dotation en bacs organisée par la CCFI *

Démarrage des études pour les projets de construction de nouvelles déchèteries à Merville et Hazebrouck

Harmonisation du marché de collecte et de transfert au 1^{er} avril 2022 : un seul marché pour l'ensemble du territoire

Mise en place par la CCFI de la REOMi au 1^{er} janvier 2023

Réflexion menée sur la mise en œuvre d'une collecte séparée des biodéchets

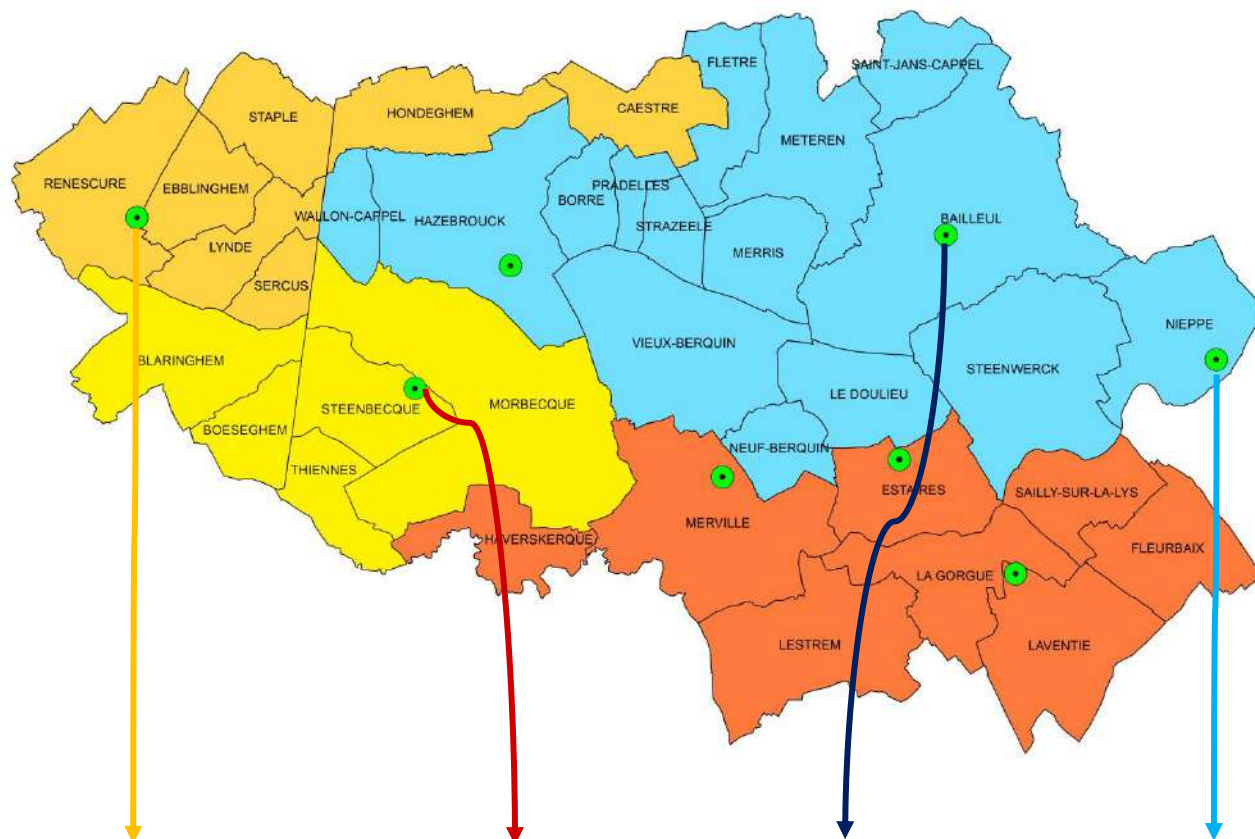
Diminution de la fréquence de collecte des déchets recyclables avec un passage une fois tous les 15 jours

**Marché de fourniture, enquête et dotation, passé en groupement de commande avec le SMICTOM des Flandres et le SIROM Flandre Nord, et attribué par la CCFI à la société ESE.*

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS

Les déchèteries

Localisations et particularités – Partie 1



Ebblinghem

Rue de
Thérouanne

23 680 entrées
(+8 282 entrées
par rapport à
2020*)

Pas de bennes
végétaux mais une
plateforme
(séparation tontes et
branchages)

Steenbecque

Impasse
de la Gare

16 429 entrées

Bailleul

701 rue des
Roseaux, Parc
d'Activités de la
Verte Rue

84 666 entrées
(+34 343 entrées
par rapport à
2020*)

Collecte spécifique de
l'amiante uniquement
dans cette déchèterie

Nieppe

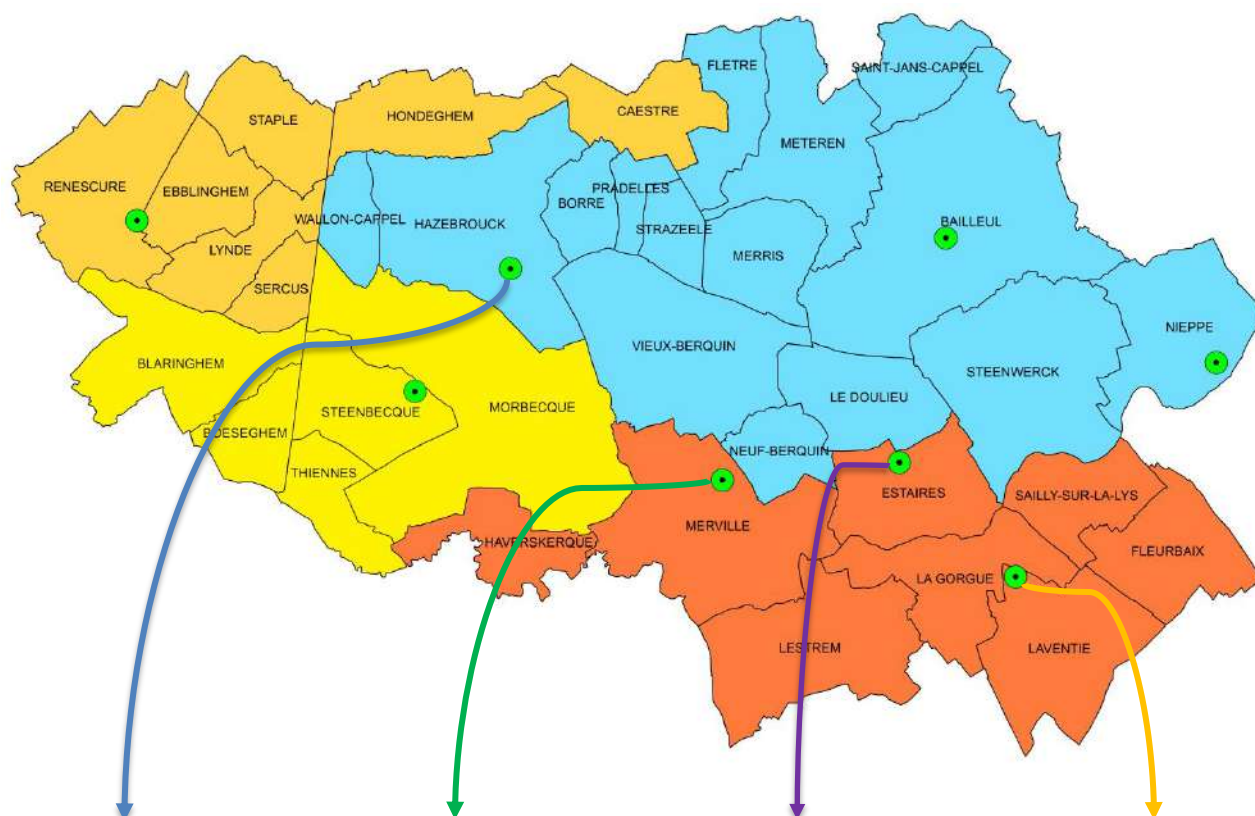
Z.A. de la
Warnave

43 415 entrées
(+13 291 entrées
par rapport à
2020*)

* Pour mémoire : En 2020, fermeture des déchèteries à partir du 17 avril puis réouverture partielle sur RDV à partir du 27 avril, puis réouverture aux horaires habituels sur RDV du 2 juin au 30 juin.

Les déchèteries

Localisations et particularités – Partie 2



Hazebrouck	Merville	Estaires	Laventie
Rue du Milieu	Rue Victorine Deroïde	Rue du Courant	2 ter rue de la Gare
71 513 entrées (+25 511 entrées par rapport à 2020*)	22 642 entrées (+9 302 entrées par rapport à 2020*)	40 911 entrées (-1 525 entrées par rapport à 2020*)	84 193 entrées (+32 014 entrées par rapport à 2020*)
	«Déchèterie temporaire» depuis le 15 janvier 2018. Ouverture 6j/7 depuis le 29 avril 2021	Baisse due à la restriction d'accès (1 véhicule à la fois sur le quai) depuis le 29 avril 2021	Hausse due en partie à l'augmentation des horaires d'ouverture (6j/7 depuis le 29 avril 2021)

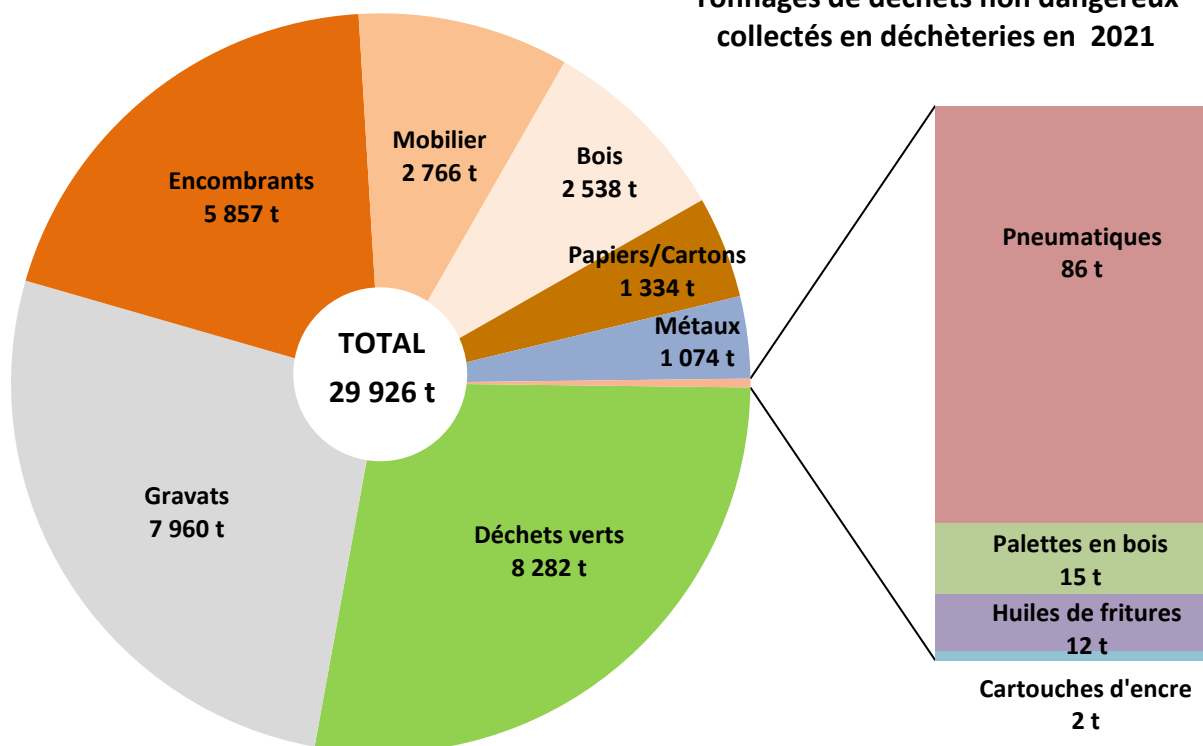
* Pour mémoire : En 2020, fermeture des déchèteries à partir du 17 avril puis réouverture partielle sur RDV à partir du 27 avril, puis réouverture aux horaires habituels sur RDV du 2 juin au 30 juin.

Les déchèteries

Déchets non dangereux

En 2021, toutes les déchèteries acceptaient les déchets non dangereux listés ci-dessous, exceptée la déchèterie temporaire de Merville (ouverte depuis le 15 janvier 2018) qui n'accepte pas le bois, les encombrants, les métaux et le mobilier.

Tonnages de déchets non dangereux collectés en déchèteries en 2021



DÉCHETS VERTS



BOIS



PALETTES EN BOIS



DÉBLAIS / GRAVATS



PAPIERS / CARTONS



HUILES DE FRITURES

Société
BERNARD
TRUBLIN



ENCOMBRANTS



MÉTAUX



CARTOUCHES ENCRE



MOBILIER



PNEUMATIQUES

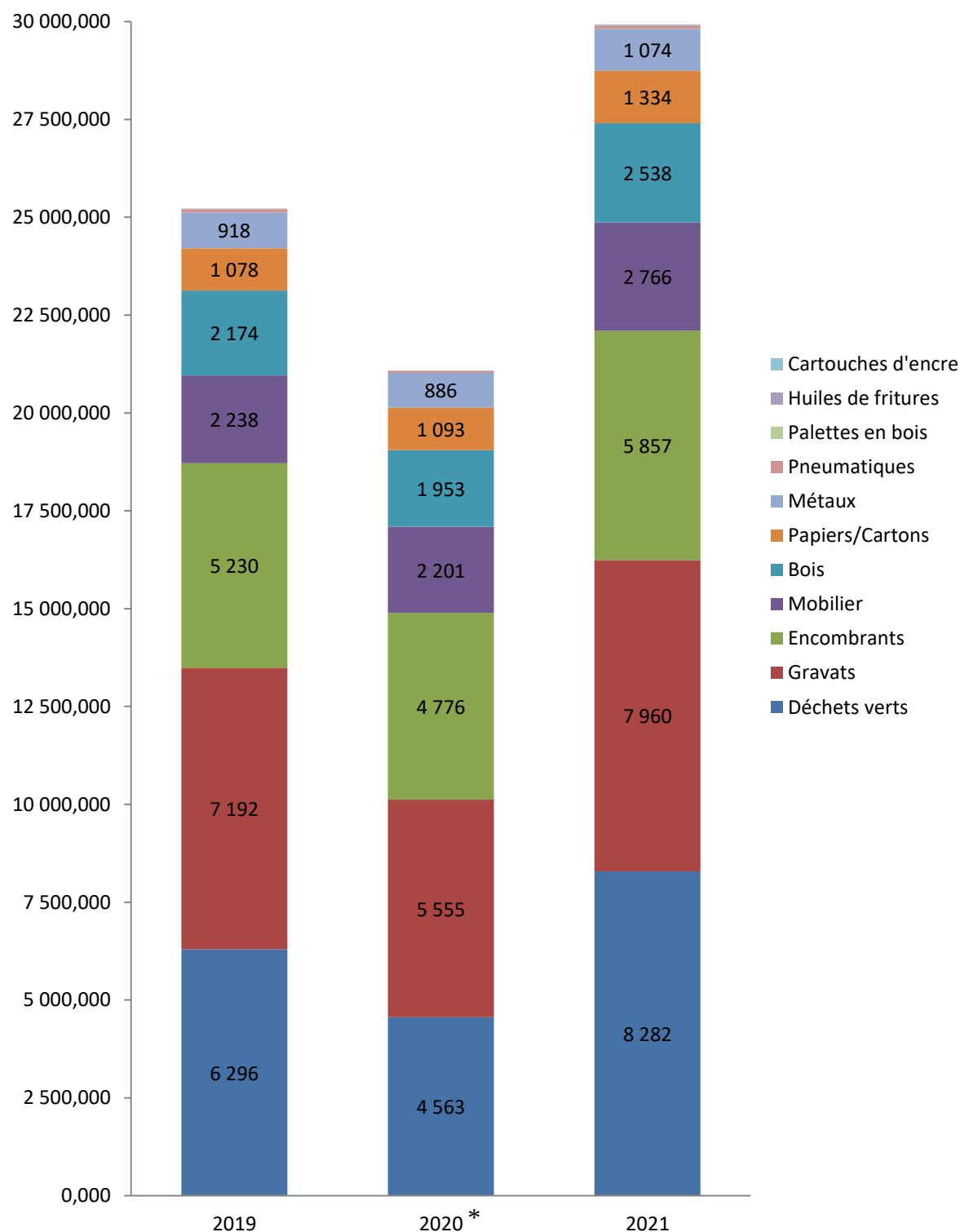


* Éco-organismes assurant
gratuitement la collecte et
le traitement

Les déchèteries

Déchets non dangereux

Évolution du tonnage de déchets non dangereux collectés en déchèteries de 2019 à 2021



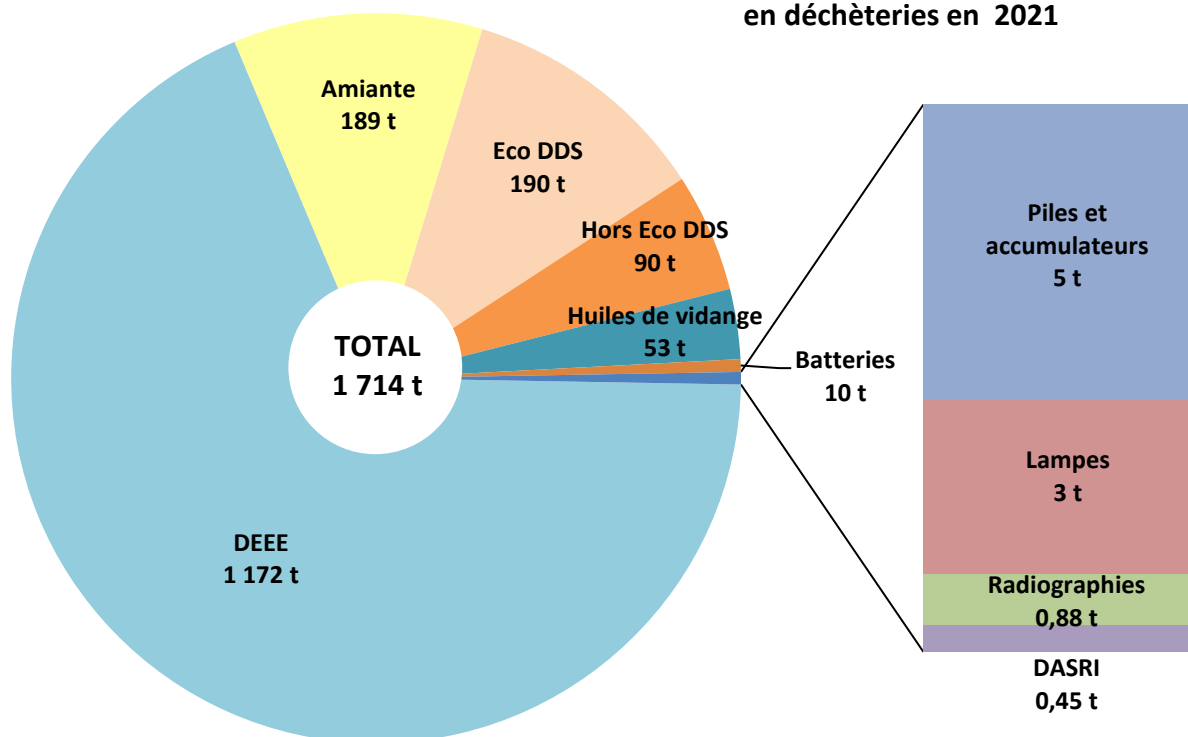
* Pour mémoire : En 2020, fermeture des déchèteries à partir du 17 avril puis réouverture partielle sur RDV à partir du 27 avril, puis réouverture aux horaires habituels sur RDV du 2 juin au 30 juin.

Les déchèteries

Déchets dangereux

En 2021, toutes les déchèteries acceptaient les déchets dangereux listés ci-dessous, excepté l'amiante qui est collecté uniquement en déchèterie de Bailleul.

Tonnages de déchets dangereux collectés en déchèteries en 2021



DEEE

ecosystem*



HUILES DE VIDANGE

Baudelet environnement



LAMPES

ecosystem*



AMIANTE / CIMENT

Baudelet environnement



BATTERIES

Baudelet environnement



RADIOGRAPHIES

Baudelet environnement



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)

Eco DDS*

Baudelet environnement



PILES ET
ACCUMULATEURS

**screlec
environnement***



DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES

DASRI*

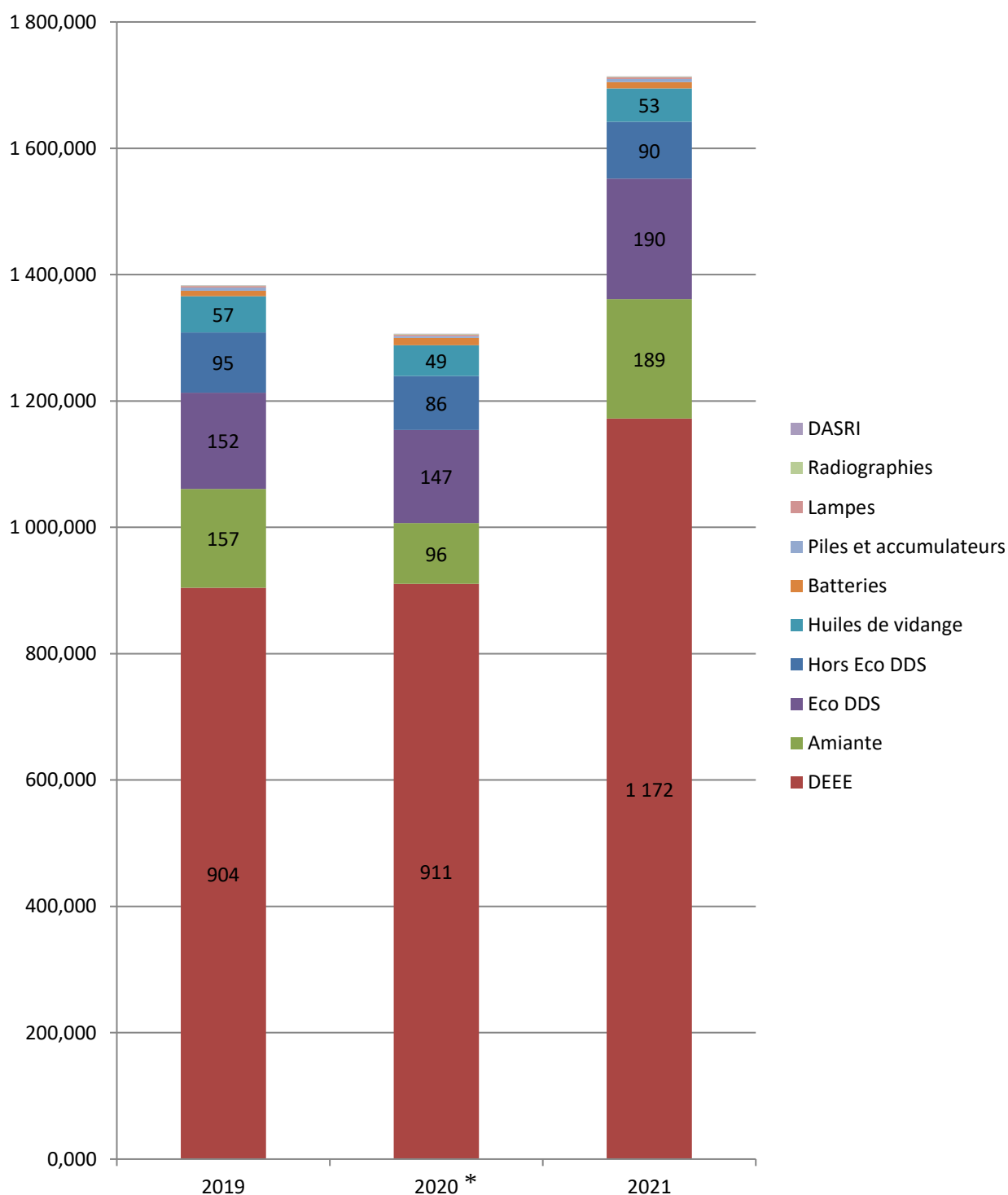
Les DDS incluent les emballages souillés, peintures, solvants, aérosols, bases, acides, produits phytosanitaires, combustibles, filtres à huiles, produits non identifiés.

* Éco-organismes assurant gratuitement la collecte et le traitement

Les déchèteries

Déchets dangereux

Évolution du tonnage de déchets dangereux collectés en déchèteries de 2019 à 2021



* Pour mémoire : En 2020, fermeture des déchèteries à partir du 17 avril puis réouverture partielle sur RDV à partir du 27 avril, puis réouverture aux horaires habituels sur RDV du 2 juin au 30 juin.

Les déchèteries

Tonnages par déchèterie et par matériau

2021	Hazebrouck	Bailleul	Estaires	Nieppe	Laventie	Ebblinghem	Merville	Steenbecque	TOTAL
Déchets non dangereux	Gravats	1 704,666	834,020	853,280	1 350,860	528,160	889,640	466,040	7 960,496
	Déchets verts	960,400	633,450	1 028,470	2 099,210	823,870	1 018,000	848,340	8 282,155
	Encombrants	1 048,810	806,040	603,860	1 245,880	359,110		521,320	5 857,480
	Bois	450,930	279,200	240,440	453,220	204,340		246,380	2 537,690
	Palettes en bois	2,964	1,537	3,097	4,341	1,222		0,324	14,690
	Papiers/Cartons	177,100	216,460	209,220	146,670	386,360	113,700	41,580	1 333,630
	Métaux	190,340	243,330	150,250	105,430	223,190		78,400	1 074,240
	Mobilier	679,420	629,080	362,720	309,920	541,080		76,360	2 765,760
	Pneumatiques	11,000	11,132	10,939	7,413	9,539	6,232	5,044	86,306
	Huiles de frites	2,670	2,060	1,590	0,950	2,440	0,780	0,580	11,670
	Cartouches d'encre	0,356	0,408	0,138	0,197	0,650	0,044	0,065	1,906
	Sous total déchets non dangereux	4 857,820	5 614,728	3 290,664	3 297,835	6 316,770	2 028,352	2 284,433	29 926,023
	DEEE	242,451	248,286	157,635	129,099	220,740	38,507	60,731	1 172,170
	DASRI	0,040	0,036	0,188	0,009	0,150	0,029	0,000	0,452
	Radiographies	0,144	0,169	0,097	0,117	0,245	0,053	0,000	0,882
	Lampes	0,714	0,816	0,106	0,346	0,729	0,214	0,000	2,989
	Piles et accumulateurs	0,783	1,061	0,871	0,522	1,112	0,504	0,000	5,081
	Batteries					9,621			9,621
	Huiles de vidange	10,260	9,450	6,640	5,490	10,890	2,790	4,050	53,170
	Amiante		189,350						189,350
	Sous total (hors déchets chimiques)	254,392	449,168	165,538	135,583	233,866	42,096	64,781	1 433,715
Déchets dangereux	Bidons vides de combustible de chauffage	0,574	0,324	0,683	0,285	0,669	0,164	0,127	2,951
	Peintures	36,300	34,573	22,943	17,508	31,280	11,299	7,086	171,130
	Solvants	1,611	1,597	1,141	0,930	1,207	0,396	0,414	7,429
	Aérosols	0,508	0,470	0,442	0,309	0,579	0,174	0,061	2,691
	Bases	0,093	0,085	0,082	0,066	0,114	0,024	0,018	0,498
	Acides	0,121	0,123	0,087	0,068	0,128	0,031	0,042	0,612
	Combustibles	0,076	0,068	0,063	0,069	0,140	0,051	0,040	0,507
	Produits phytosanitaires	0,775	0,511	0,651	0,527	0,598	0,244	0,073	3,599
	Filtres à huiles	0,251	0,068	0,071	0,078	0,324	0,090	0,000	0,909
	Sous total Eco DDS	40,309	37,819	26,163	19,840	35,039	12,473	7,533	190,326
	Emballages souillés	6,473	6,464	4,907	3,165	6,526	1,858	2,874	33,176
	Peintures	3,905	3,555	1,016	1,474	3,063	0,815	1,818	15,961
	Solvants	0,839	2,217	0,459	0,460	1,919	0,400	0,177	7,481
	Aérosols	0,404	0,632	0,289	0,254	0,754	0,114	0,133	2,629
Hors Eco DDS	Bases	0,609	1,066	0,863	0,493	1,055	0,160	0,064	4,580
	Acides	0,073	0,052	0,016	0,022	0,086	0,034	0,000	0,283
	Combustibles	0,000	0,013	0,002	0,000	0,000	0,039	0,000	0,054
	Produits phytosanitaires	0,313	0,290	0,366	0,099	0,781	0,143	0,283	2,311
	Produits non identifiés	5,687	3,694	3,497	2,117	5,217	1,408	0,663	23,510
	Sous total hors Eco DDS	18,303	17,983	11,415	8,084	19,401	4,971	2,213	89,985
TOTAL en tonnes	Sous total déchets dangereux	313,004	504,970	203,116	163,507	288,306	105,736	83,546	1 714,026
	TOTAL en tonnes	5 170,824	6 119,698	3 493,780	3 461,342	6 605,076	2 341,113	2 080,194	31 640,049
Pour mémoire - Total 2020 (t)		4 337,224	4 753,345	3 740,166	2 667,734	3 903,756	1 766,619		22 394,453

Les déchèteries

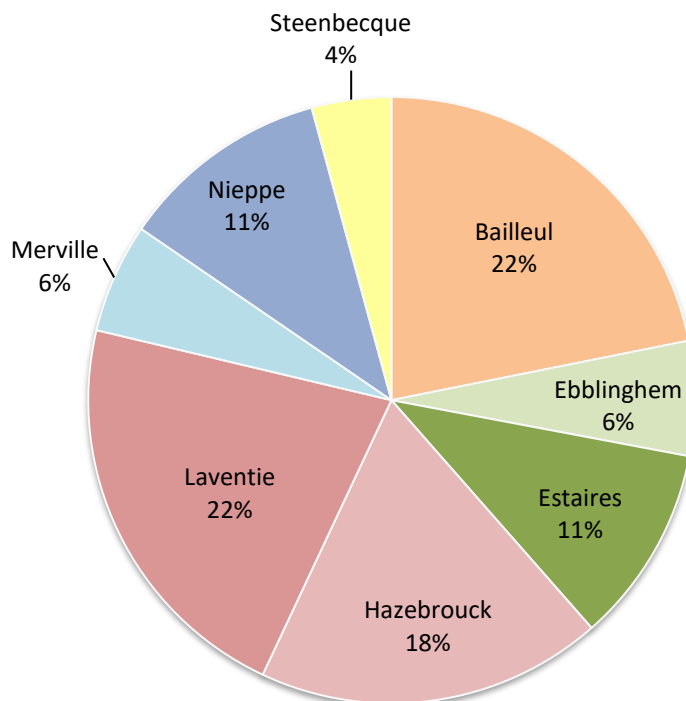
Modes de valorisation des déchets

Déchets traités	Unité de traitement	Techniques utilisées
Amiante (lié)	Eco-site BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Installation de stockage de déchets dangereux (classe 2)
Batteries	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage
Bois	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Transformation en panneaux de particules ou en combustible
Cartouches d'encre	LVL - La Chevrolière (44)	Recyclage
Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI)	Eco-organisme DASTRI INOVA à NOYELLES SOUS LENS (62) et SOTRENOR à COURRIERES (62)	Incinération avec valorisation énergétique
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Eco-organisme Eco Mobilier Unité de traitement TRP à SECLIN (59)	Tri, recyclage, valorisation énergétique, enfouissement
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	- Eco-organisme Eco DDS : CHIMIREC NOREC à ECQUES (62) - Produits « hors Eco DDS » : regroupement sur l'écosite de MOUVAUX avant traitement par SOTRENOR à COURRIERES (62)	Transformation en CSR pour les cimentiers avec les peintures, valorisation énergétique pour les produits phytosanitaires, combustibles, recyclage matière des aérosols...
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E)	Eco-organisme ecosystem ENVIE2E à LESQUIN (59)	Démantèlement et/ou valorisation matière
Encombrants	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) Centre de Valorisation Énergétique FLAMOVAL à ARQUES (62)	Tri, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement
Ferrailles	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Recyclage
Gravats	Sites RAMERY Environnement à HAZEBROUCK (59) ou HARNES (62)	Valorisation matière et/ou stockage en installation de classe 3
Huiles minérales (huile de vidange)	SEVIA à HARNES (62) ou Compagnie Française Eco Huile à LILLEBONNE (76)	Régénération
Huiles végétales	SA EUROFAT (Belgique)	Recyclage
Lampes et néons	Eco-organisme RECYLUM : Centre de démantèlement INDAVER en Belgique	Démontage pour dépollution et séparation des matières pour valorisation
Papiers Cartons	Cartonneries locales et françaises majoritairement	Recyclage
Piles	Eco-organisme SCRELEC LUMIVER à Seclin (59)	Traitement par pyrométallurgie ou hydrométallurgie puis valorisation des matières quand cela est possible
Pneus	Prestataire ALIAPUR: Ramery/Gommage Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Valorisation matière
Radiographies	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage et valorisation énergétique
Végétaux	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) Recynergies à STEENWERCK (59) AgriMéthazebrouck à HAZEBROUCK (59)	Compostage Compostage Méthanisation

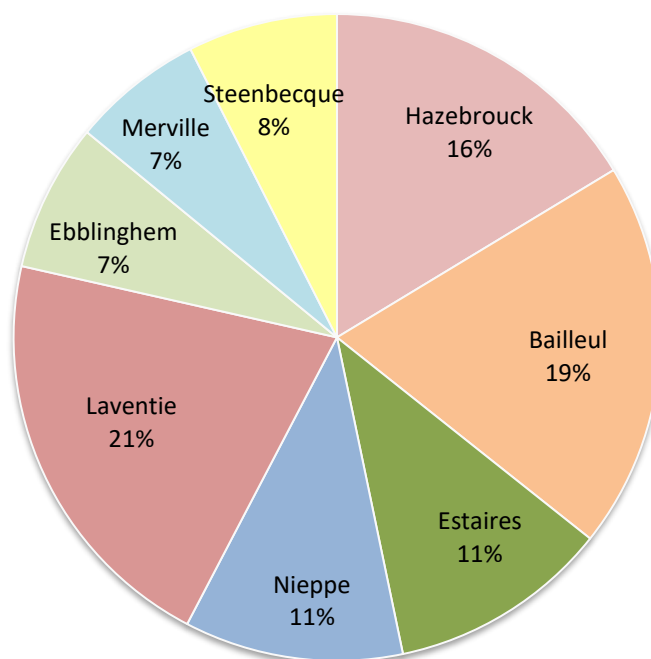
Les déchèteries

Bilan

Répartition des usagers dans les déchèteries du SMICTOM des Flandres



Répartition des tonnages collectés dans les déchèteries du SMICTOM des Flandres

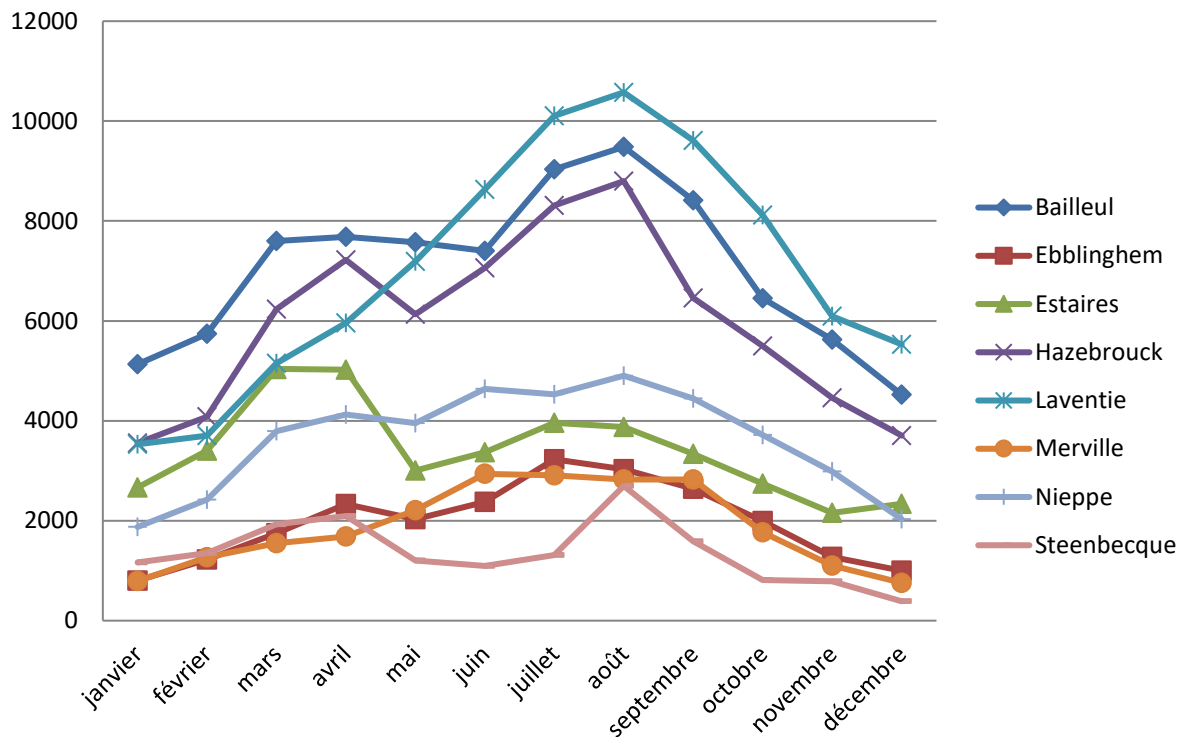


On observe que les déchèteries de Laventie, Bailleul et Hazebrouck sont les plus fréquentées et collectent les plus gros tonnages de déchets.

Les déchèteries

Bilan

Nombre d'usagers par mois et par déchèterie



8 838 tonnes de déchets non dangereux ont été collectés en plus par rapport à 2020 *

408 tonnes de déchets dangereux en plus ont été collectés par rapport à 2020 *

371 020 visites au total :
121 218 usagers de plus sont venus en déchèterie par rapport à 2020 *

* Pour mémoire : En 2020, fermeture des déchèteries à partir du 17 avril puis réouverture partielle sur RDV à partir du 27 avril, puis réouverture aux horaires habituels sur RDV du 2 juin au 30 juin.

Les centres de tri

Le centre de tri de Harnes

SMICTOM - CCFI



CCFL



Marché d'exploitation
Prestataire : PAPREC NORD
Echéance : 31 décembre 2021

Tonnages

- 4 783 t de déchets recyclables triés

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral du 19 décembre 2001
- 35 000 tonnes (en deux postes)

Moyens humains

- 39 agents de tri
- 3 chefs d'équipe, 3 chefs adjoint, 3 chauffeurs PL, 6 conducteurs d'engins, 3 conducteurs de presse

Refus de tri traités Territoire "SMICTOM - CCFI"

- Taux de refus de tri en 2021 : 21,39 %*
- Soit 727 t/an de refus passés sur la chaîne de tri
- Ou 11,6 kg/hab/an sur 48 kg/hab/an de déchets recyclables collectés

Refus de tri traités Territoire "CCFL"

- Taux de refus de tri en 2021 : 22,06 %*
- Soit 391 t/an de refus passés sur la chaîne de tri
- Ou 9,8 kg/hab/an sur 41,5 kg/hab/an de déchets recyclables collectés

** Taux moyen calculé grâce aux caractérisations réalisées sur le gisement collecté.*

Les centres de tri

Le centre de tri d'Aire-sur-la-Lys « RECUP'AIRE »

CCFI - Ex - Houtland



CCFI - Ex - CCVR



Marché d'exploitation
Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT
Sous-traitant pour le tri des déchets recyclables : RECUP'AIRE
Echéance : 31 décembre 2021

Tonnages

- 392 t de déchets recyclables triés pour l'Ex-CCVR
- 287 t de déchets recyclables triés pour l'Ex-Houtland

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral du 11 mai 1999
- 15 000 tonnes

Moyens humains

- 40 agents en contrats d'insertion (dont 33 trieurs)
- 4 agents permanents
- 1 responsable de site permanent

Refus de tri produits Territoire "Ex-CCVR"

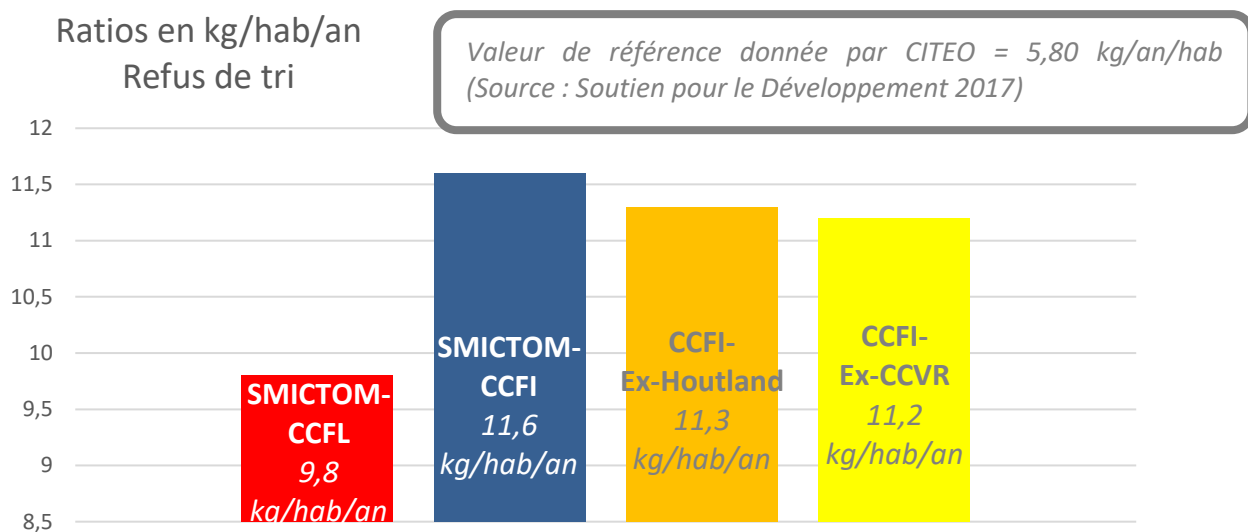
- Taux de refus de tri en 2021 : 22,97 %
- Soit 90 tonnes sur l'année
- Ou 11,2 kg/hab/an en 2021

Refus de tri produits Territoire "Ex-Houtland"

- Taux de refus de tri en 2021 : 30,52 %
- Soit 88 tonnes sur l'année
- Ou 11,3 kg/hab/an en 2021
- Baisse de 1,4 kg/hab/an par rapport à 2020

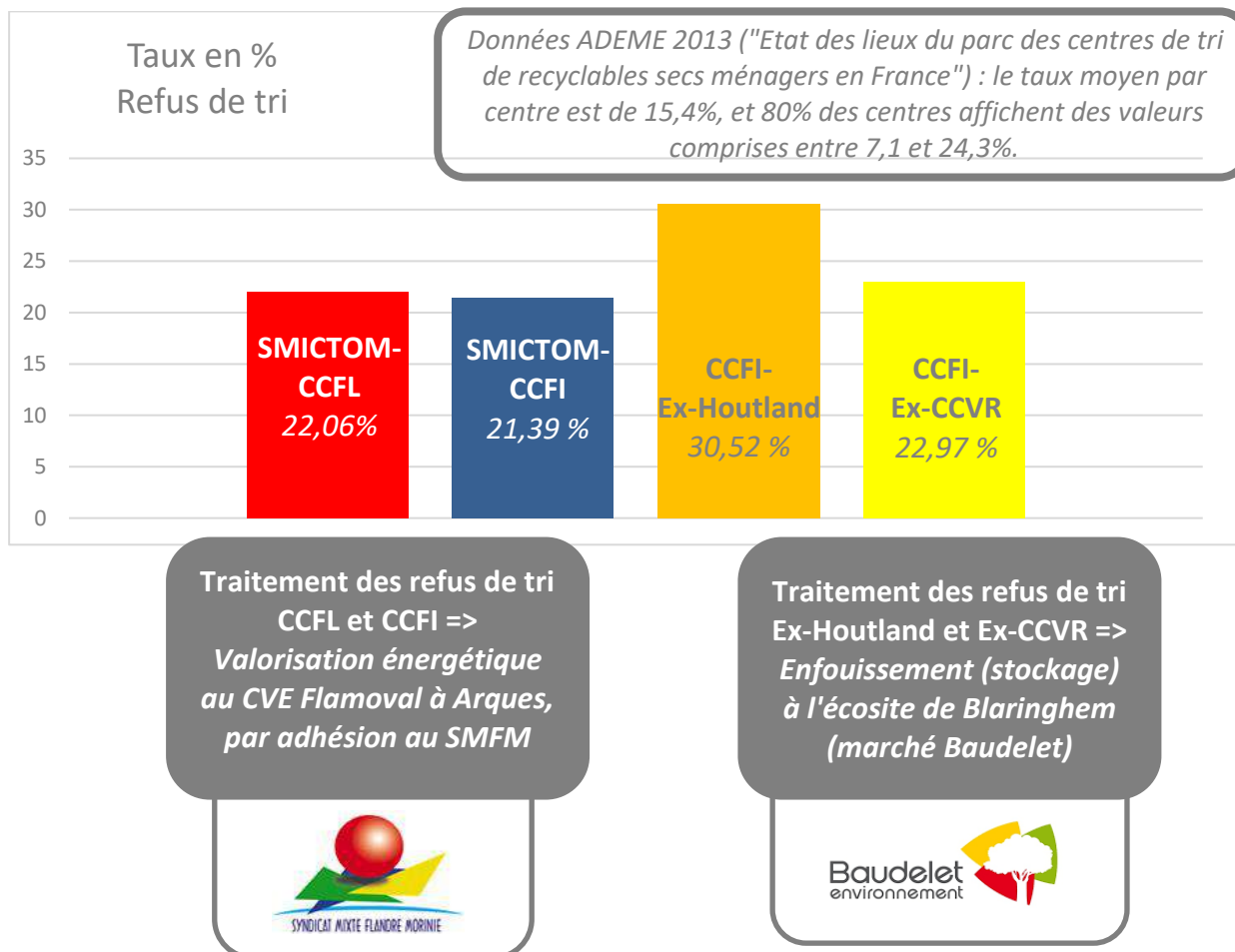
Les centres de tri

Les refus de tri : BILAN



Ci-dessus les ratios de refus pour chacune des quatre « zones » du SMICTOM des Flandres.

N.B. : Les refus de tri des territoires de la CCFL et du SMICTOM hors CCFL sont difficilement comparables du fait de leurs modes de collecte et de facturation différents.

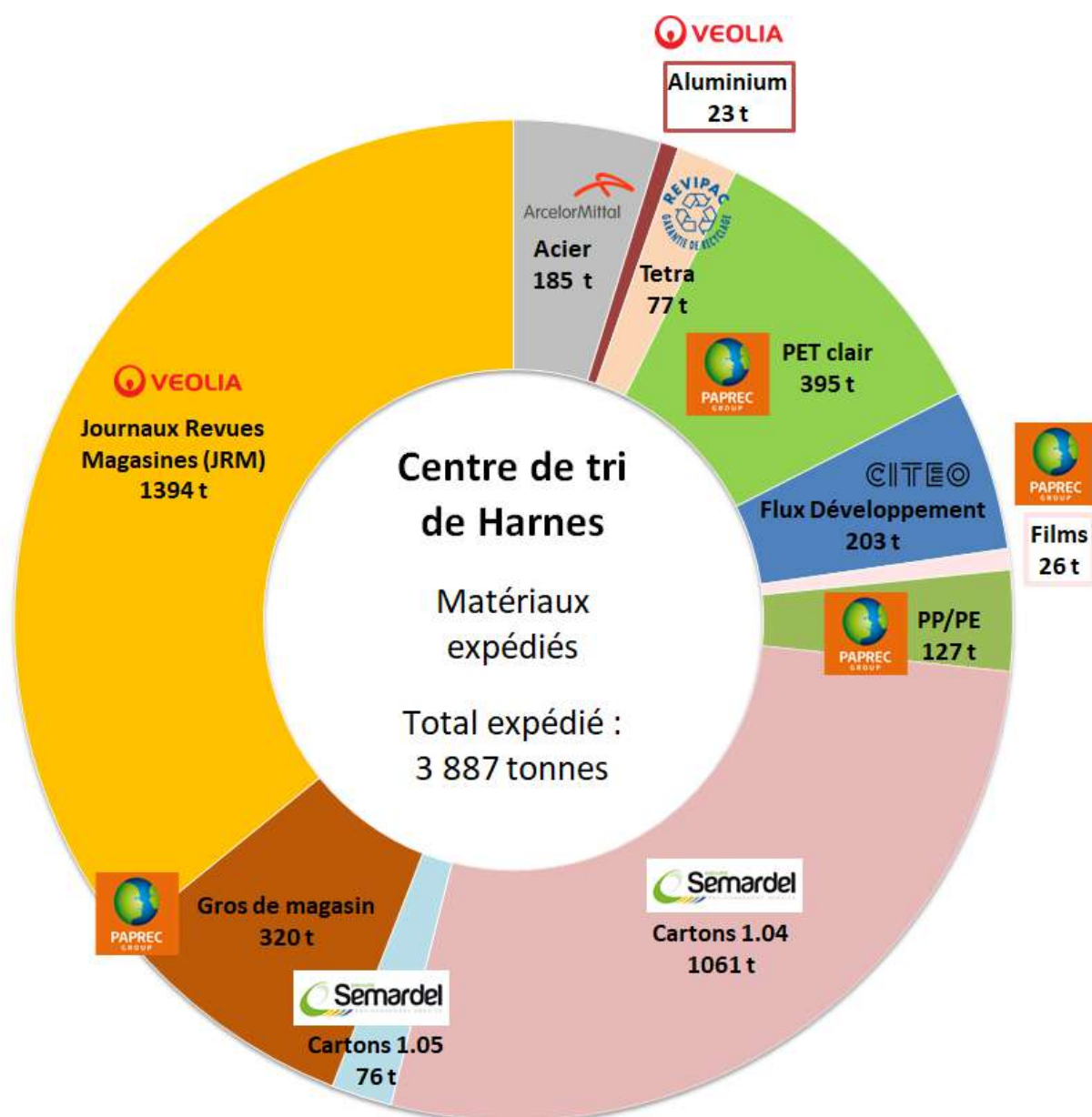


Les centres de tri

Valorisation « matière » avec nos repreneurs

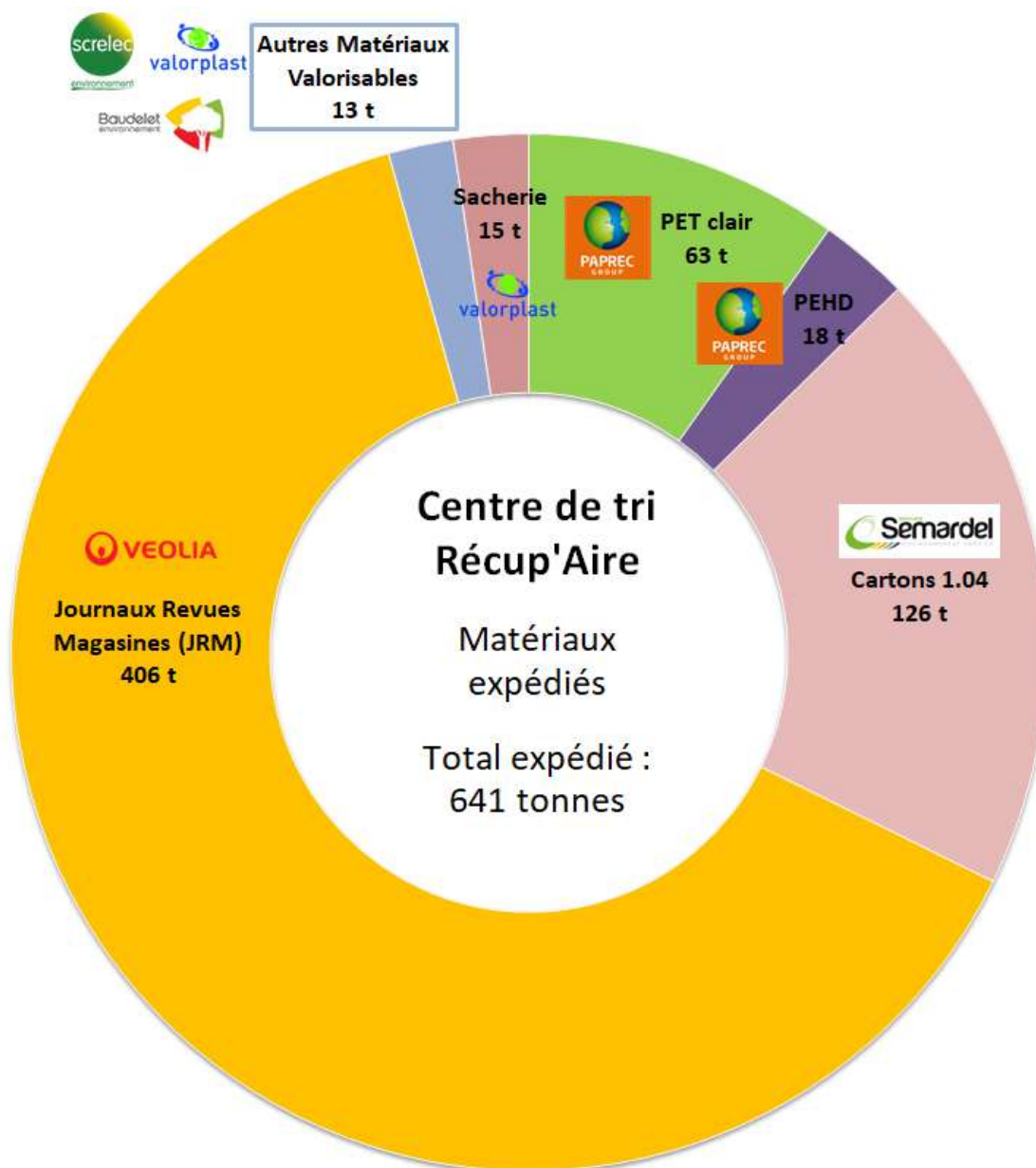


Les repreneurs listés ci-dessous ont été retenus par le syndicat dans le cadre du Contrat d'Action pour la Performance signé avec CITEO sur la période 2018 – 2022 (barème F)



Les centres de tri

Valorisation « matière » avec nos repreneurs



Matériaux expédiés	Sites de valorisation
Journaux Revues Magasines (JRM)	Cartonneries locales
Papiers Cartons (1.04 et 1.05)	Sites de valorisation français ou européens
Plastiques (PET clair, PEHD, Films, PP/PE)	Sites de valorisation français ou européens
Acier	Aciérie de Dunkerque (59)
Aluminium	Metaalhandel WERRENS - Balen (Belgique)
Tetra « briques alimentaires »	Sites de valorisation français ou européens
Gros de magasins	Bel Fibres en Belgique FCR (Paprec) à St Herblain
Autres Matériaux Valorisables : Pots et barquettes en plastique, Verre, DEEE et ferraille, Piles	Pots et barquettes : Environnement 48 à Mende Baudalet Environnement pour les autres déchets valorisables
Sacherie : Housses et films en polyéthylène, sacs de collecte en plastique	Vogt-Plastics en Allemagne

Le traitement des Ordures Ménagères (OM)

La valorisation énergétique – Partie 1



Tonnages d'OM traités (SMICTOM)

- 24 602 tonnes en 2021
- Hausse de 202 tonnes par rapport à 2020

Tonnages de refus traités (SMICTOM)

- 1 034 tonnes en 2021
- Baisse de 28 tonnes par rapport à 2020

Métaux issus des mâchefers (SMICTOM)*

- Acier : 380 tonnes traitées chez Arcelor Mittal
- Aluminium : 52 tonnes traitées chez GDE

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral complémentaire en date du 4 avril 2018
- Autorisation pour 100 000 tonnes par an (à compter de 2018)
- Autres collectivités adhérentes : SIROM Flandre Nord et SMLA

Performance énergétique (Douane)

- 74,0 % en 2021
- 77,7 % en 2020

* Mâchefers = résidus solides de combustion

Le traitement des ordures ménagères

L'enfouissement (ou stockage) – Partie 2



CCFI - Ex - Houtland



CCFI - Ex - CCVR

Installation de stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) sur l'écosite Baudalet à Blaringhem

Marché d'exploitation
Prestataire : BAUDELET
ENVIRONNEMENT
(Echéance : 31 décembre 2021)



Tonnages d'OM
traités (SMICTOM)

- 3 893 tonnes en 2021 *

Tonnages de refus
traités (SMICTOM)

- 178 tonnes en 2021 *

Capacité annuelle de
traitement

- Arrêté préfectoral du 06 novembre 2012
- Autorisation pour 510 000 tonnes par an
- Durée prévisionnelle : 27 ans
- Valorisation des biogaz et des lixiviats

* Pas de comparaison possible avec 2020 due au changement du périmètre concerné (intégration du territoire de l'Ex-CCVR au 1^{er} janvier 2021)

Le traitement des végétaux

Plateforme de compostage



Plateforme de compostage sur l'écosite Baudelet à Blaringhem

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VÉGÉTAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux reconductions de 1 an



Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire déposés dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries : apport direct à l'écosite de Blaringhem
- Pour les végétaux des bennes d'apport volontaire : apport direct à Blaringhem

Tonnages de végétaux traités

- 4 599 tonnes en 2021

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral du 06 novembre 2012
- Plateforme : autorisation pour 165 t/jour ou 60 325 t/an
- Affinage du compost par criblage : 150 kW - 500 t/jour

Le traitement des végétaux

Plateforme de compostage



Plateforme de compostage – Recynergies située à Steenwerck

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VÉGÉTAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Sous-traitant : Recynergies

Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux reconductions de 1 an



Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposés dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Bailleul
- Végétaux issus des services techniques de Bailleul, sur convention

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries et des PAV : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte VEOLIA
- Pour les végétaux issus de la ville de Bailleul : apport direct par les services techniques

Tonnages de végétaux traités

- 3 635 tonnes issues des déchèteries et PAV
- 436 tonnes issues de la collecte en porte à porte
- 309 tonnes issues des services techniques de Bailleul

Autorisation d'exploitation

- Déclaration initiale de l'installation le 3 octobre 2019 (régime de déclaration)

Le traitement des végétaux

Unité de méthanisation



Unité de méthanisation - Agri Méthazebrouck située à Hazebrouck

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VÉGÉTAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Sous-traitant : Agri Méthazebrouck

Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux reconductions de 1 an



Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposés dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Hazebrouck
- Végétaux issus des services techniques des communes d'Hazebrouck, Merris, Merville et de la CCFI, sur convention

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries et des PAV : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte VEOLIA
- Pour les végétaux issus des communes : apport direct par les services techniques

Tonnages de végétaux traités

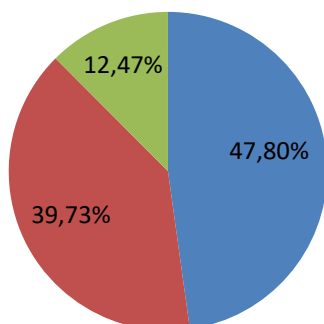
- 6 657 tonnes issues des déchèteries et PAV
- 1 073 tonnes issues de la collecte en porte à porte
- 428 tonnes issues des services techniques des communes d'Hazebrouck, Merris, Merville et de la CCFI

Autorisation d'exploitation

- Arrêté préfectoral du 9 décembre 2014

Taux global de valorisation des déchets

Déchets traités (par ordre alphabétique)	Valorisation matière recyclage / Réutilisation Compostage / Réemploi	Valorisation énergétique	Enfouissement	Remarques
Amiante			189,35	
Batteries	9,62			
Bois	1 268,85	1 268,85		50% valorisation matière 50% valorisation énergétique
Cartouches d'encre	1,91			
DASRI		0,45		
DDS	12,20	268,11		acides, bases, filtres à huiles et aérosols valorisation matière, les autres DDS valorisation énergétique
Déchets recyclables expédiés	4 528,00			
D3E	1 172,17			
Encombrants	292,87	3 924,51	1 640,09	5 % valorisation matière 67% valorisation énergétique 28% enfouissement
Ferraille	1 074,24			
Gravats	3 980,25		3 980,25	50% valorisation matière 50% enfouissement
Huile végétale	11,67			
Huile de vidange	53,17			
Lampe et néons	2,99			
Mobilier (DEA)	1 576,48	995,67	193,60	57% valorisation matière 36% valorisation énergétique 7% enfouissement
Ordures Ménagères		24 602,28	3 893,03	
Palettes en bois	14,69			
Papiers cartons	1 333,63			
Piles	5,08			
Pneus	86,31			
Radiographies	0,44	0,44		50% valorisation matière 50% valorisation énergétique
Refus expédiés		1 033,54	177,84	
Textiles	751,68			
Végétaux	17 137,00			
Verre	5 301,55			
Total	38 614,80	32 093,85	10 074,17	80 782,81
Taux de valorisation	47,80%	39,73%	12,47%	TOTAL déchets traités



■ Valorisation matière
recyclage / Réutilisation
Compostage / Réemploi
 ■ Valorisation énergétique
 ■ Enfouissement

Prévention des déchets

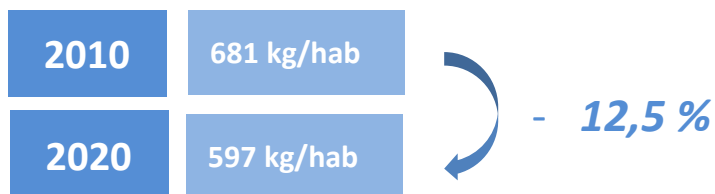
L'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) de 2015 est une diminution de 10% de la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant en 2020, par rapport à 2010.

Les déchets comptabilisés sont tous les déchets traités par le syndicat, tous flux confondus (ordures ménagères, déchets recyclables, végétaux, verre, textiles, déchets issus des déchèteries, encombrants) et tous types de collectes confondus (en porte à porte, en apport volontaire, sur rendez-vous).

Entre 2010 et 2020

Le ratio global de déchets traités par le syndicat a connu une nette diminution de 12,5 % en 10 ans (année 2010 : 66 507 t pour 97 630 hab, année 2020 : 65 633 t pour 110 282 hab), permettant ainsi au SMICTOM de respecter l'objectif fixé par la loi TECV.

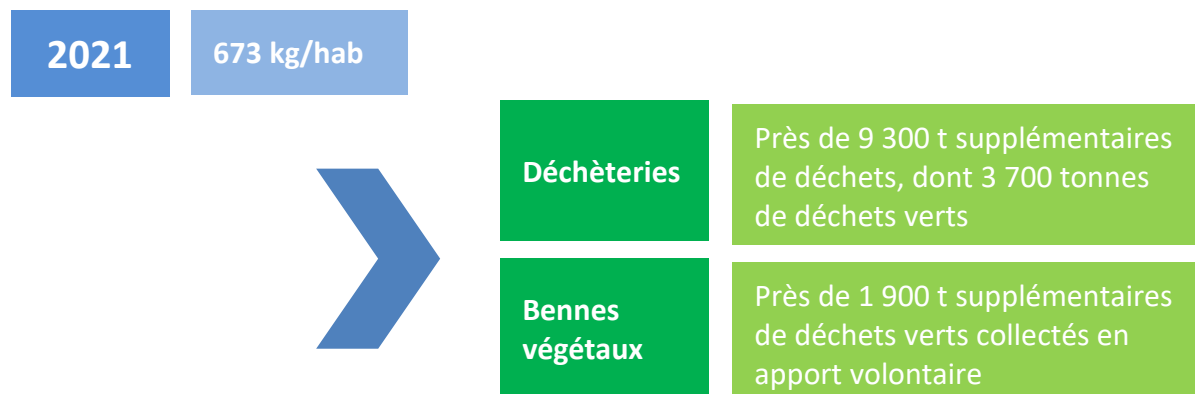
Toutefois, l'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire difficile, impactant les collectes et l'activité en déchèterie.



En 2021

L'année a été marquée par l'intégration au SMICTOM des Flandres de l'ancienne communauté de communes de la Voie Romaine et de Blaringhem, avec notamment la gestion d'une déchèterie supplémentaire, celle de Steenbecque, et de 8 bennes d'apport volontaire de végétaux dans ces 5 communes.

Ce changement majeur de la structure, couplé au regain d'activité du syndicat suite à une année marquée par la crise sanitaire, a généré subitement une forte augmentation du ratio de déchets par habitant.



Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement

Déchèteries gérées en régie par le SMICTOM des Flandres

Protection du sol et de l'environnement

- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents
- En cas de pollution accidentelle : utilisation d'absorbant pour neutraliser le déversement

Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

- Gestion des eaux pluviales à la parcelle avec présence de séparateur à hydrocarbures sur chaque déchèterie
- Présence d'une fosse toutes eaux dans les déchèteries non reliées à l'assainissement collectif
- Vidange annuelle de ces équipements
- Analyse annuelle de rejet de l'eau avant rejet au milieu naturel

Nuisances sonores

- Horaires d'ouverture des déchèteries et de rotation des bennes respectant le voisinage
- Mesures de bruit réalisées tous les 3 ans

Pollution de l'air

- Les seuls déchets susceptibles de produire des nuisances olfactives sont les déchets verts, par leur fermentation. Toutefois, les rotations de bennes sont réalisées de manière fréquente et régulière pour éviter toute génération d'odeur.

Sécurité

- Mise à disposition d'EPI (chaussures, vêtements de travail, gants...).
- Un marquage spécifique est effectué sur chacun des DEEE collectés en déchèterie afin de pouvoir les repérer en cas de vol. Les prestataires interviennent dans la mesure en dehors des heures d'ouverture pour ne pas croiser le flux de véhicules légers.
- Local de décontamination de l'amiante à Bailleul
- Alarme intrusion (Bailleul et Laventie uniquement)
- Système de détection incendie (Bailleul et Laventie uniquement)
- Trappes de désenfumage dans les locaux DDS (Bailleul et Laventie uniquement)
- Présence d'un registre de sécurité par déchèterie

Gestion des risques

- Extincteurs à proximité des locaux de produits chimiques
- Aquisition de diphotérine et formation à son utilisation (en cas de projection oculaire et/ou cutanée)
- Réalisation de permis de feu et/ou de plan de prévention avant travaux

Site de Strazeele

Prestataire sur place :

Veolia Propreté Nord Normandie (collecte des ordures ménagères (OM) et déchets recyclables, chargement des déchets recyclables)

Recynov (tri et transfert des encombrants)

Mauffrey (transport des OM et des encombrants vers Flamoval, et sous-traitant de PAPREC pour le transport des déchets recyclables vers le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes)

Paprec (caractérisations)

Baudelet (transport des encombrants vers l'Eco-site Baudelet à Blaringhem)

Protection du sol et de l'environnement

- Balayage des poussières au sol dans la zone encombrants toutes les 3 semaines
- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents, en complément d'un nettoyage mécanique programmé deux fois par semaine

Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

- Curage du bassin de rétention avant rejet en milieu naturel chaque année

Nuisances sonores

- Les avertisseurs des véhicules du prestataire de collecte ne sont utilisés que pour la marche arrière ou un incident.

Pollution de l'air

- Les fosses d'ordures ménagères au quai de transfert ne génèrent aucune émission nocive dans l'air pour l'environnement avoisinant
- Pour diminuer les émissions importantes de poussières, un brumisateur est utilisé lors des chargements des encombrants triés

Sécurité

- Chaque prestataire met à disposition de ses salariés des Equipements de Protection Individuelle (EPI)

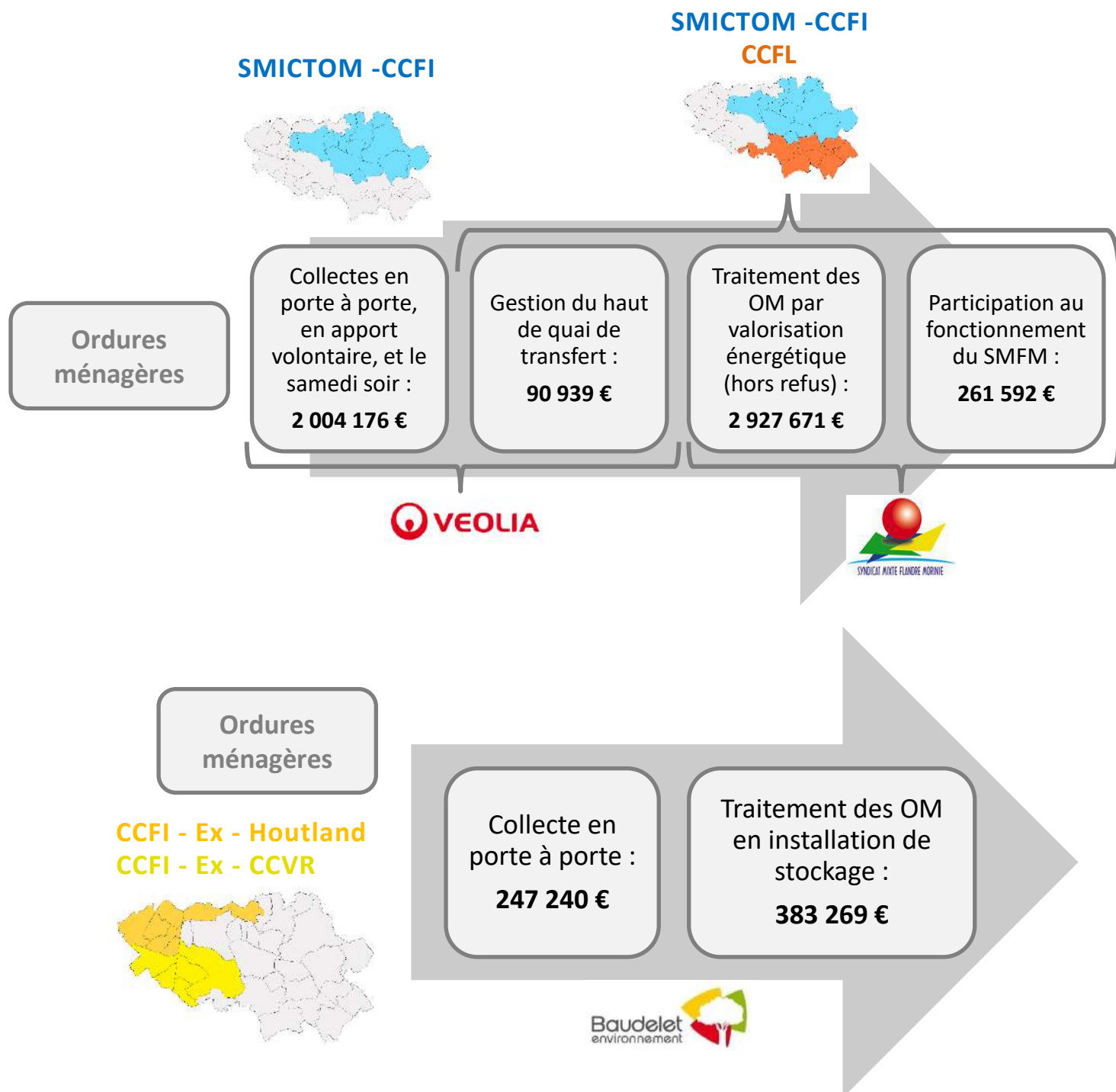
Gestion des risques

- Présence de Réseaux d'Incendie Armés (RIA), extincteurs, système de détection incendie (vérifié par le SMICTOM)
- Le reste des équipements fait l'objet d'une vérification périodique annuelle, à la charge du prestataire VEOLIA (pont roulant, grappin, pont bascule, trappes de désenfumage, ...)
- Réalisation de permis de feu et/ou de plan de prévention avant travaux

INDICATEURS FINANCIERS

Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires
Partie 1

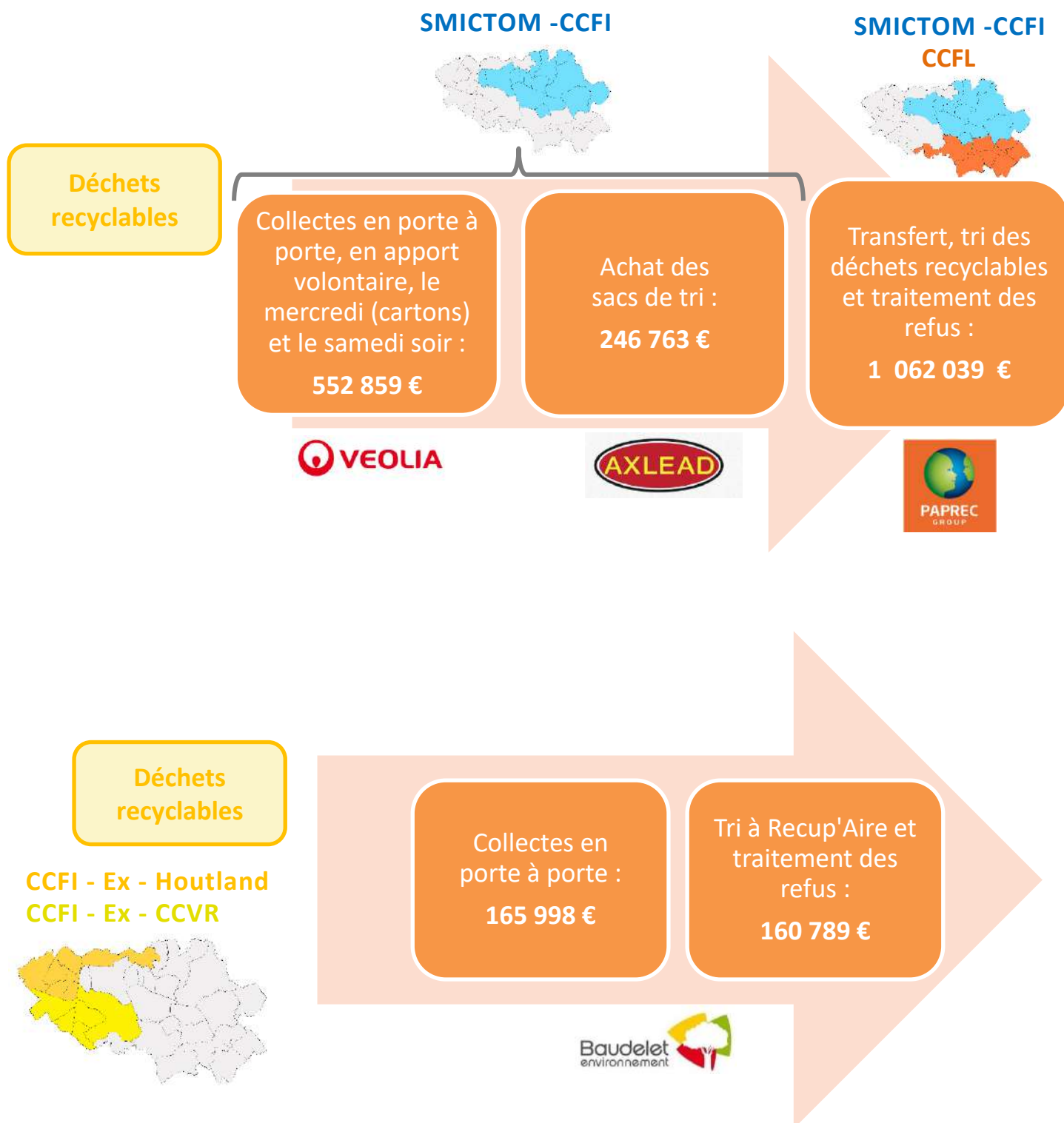
Les montants sont exprimés en € HT.



Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires

Partie 2

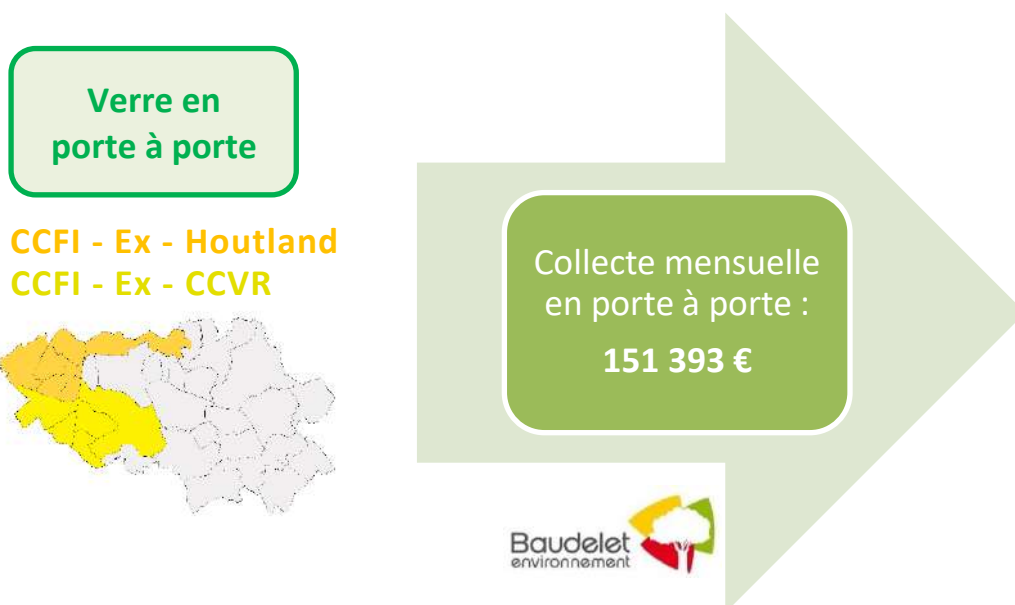
Les montants sont exprimés en € HT.



Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires

Partie 3

Les montants sont exprimés en € HT.



Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires

Partie 4

Les montants sont exprimés en € HT.

Déchèteries

SMICTOM des Flandres



Transfert et traitement de
l'ensemble des déchets :

2 091 086 €



Les différentes sources de financement

S'agissant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la CCFI fixe le taux pour chaque commune membre qui adhère au SMICTOM des Flandres.

La CCFL équilibre ses dépenses par la Redevance Incitative.

Le financement du service du SMICTOM des Flandres est assuré grâce aux sources suivantes :

Contributions des collectivités au coût de service

CCFI : 9 500 000 €
CCFL : 2 150 000 €

Soutiens des éco-organismes (cf. détails page suivante)

1 541 713 €

Rachat de matériaux

Matériaux issus des déchèteries (batteries, ferrailles, huiles alimentaires, papiers cartons)

1 039 322 €

*Cette source de recettes a quasiment
doublé par rapport à 2020.*

Matériaux issus des centres de tri (plastiques, alu, acier, cartons, JRM, tetra, gros de magasins)

Ventes en régie

Sacs végétaux (20 € les 100 sacs)

22 230 € à Hazebrouck
9 950 € à Bailleul
(Soit 160 900 sacs)

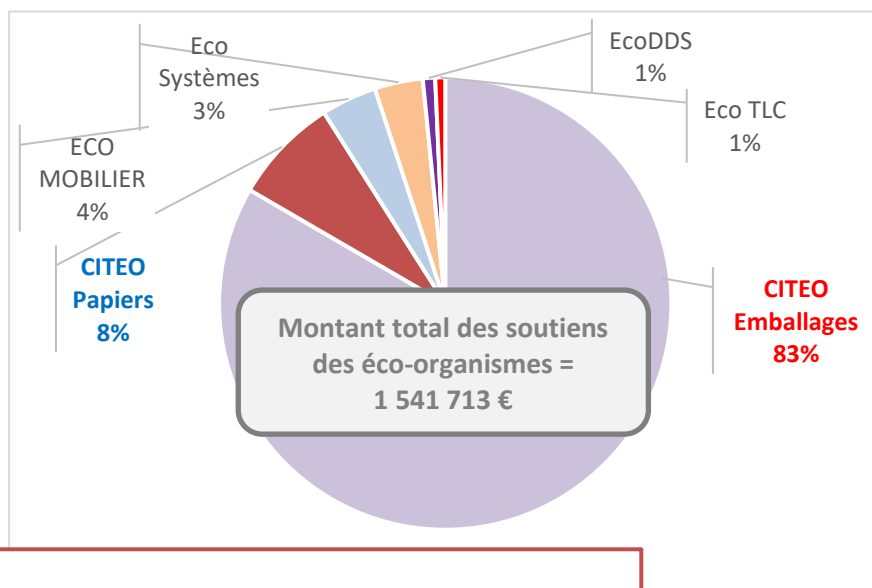
Composteurs (40 € les 1 100 L et 35 € les 830L)

8 850 €
233 composteurs vendus en 2021
La distribution de composteurs a quasiment
quadruplé par rapport à 2020.

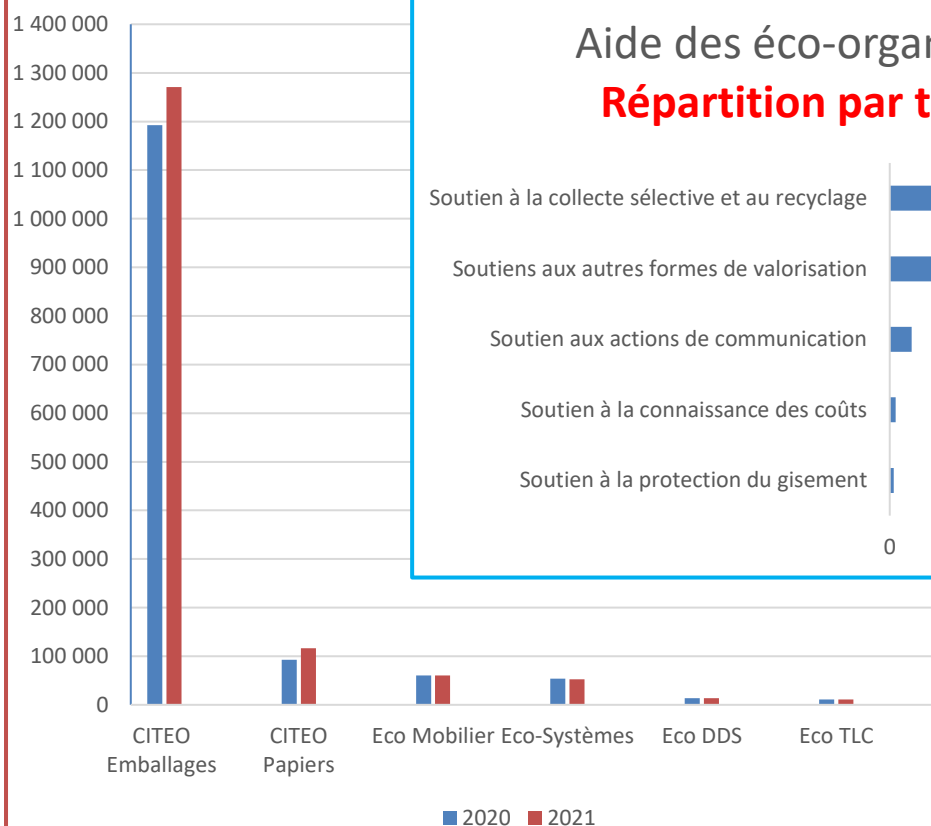
Sacs amiante (10 € le sac)

7 210 €
(Pour rappel : 475 sacs vendus en 2020)

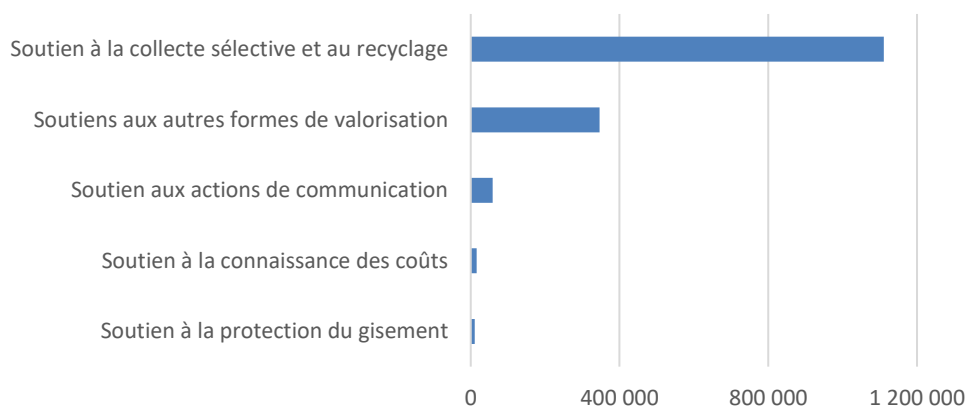
Soutiens des éco-organismes (perçus en 2021 au titre de l'année N-1)



Evolution des soutiens des éco-organismes perçus en 2020 et 2021



Aide des éco-organismes en 2021 : Répartition par type de soutien



Coûts complets 2021

Les coûts complets représentent le montant total des charges relatives à chacune des étapes techniques : collecte, transfert, tri, traitement...

Les données du territoire sont comparées à celles de l'ADEME dans son « *Référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets – édition 2019* ».



En € HT / tonne

Coût complet en € HT/tonne

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

OMR
Ordures
ménagères
résiduelles

251 €
(moyenne)



194 € - 343 €
(percentiles*)

Verre

92 €
(moyenne)



46 € - 124 €
(percentiles*)

**RSOM
hors verre**
Recyclables secs
des ordures ménagères

467 €
(moyenne)



304 € - 627 €
(percentiles*)

**Déchets des
déchèteries**

127 €
(moyenne)



94 € - 180 €
(percentiles*)

CCFI - Ex - Houtland
CCFI - Ex - CCVR



162

Porte à porte :

362

486

/

SMICTOM - CCFI
CCFL



245

/

498

/

SMICTOM des Flandres



/

Apport
volontaire :
46

/

99

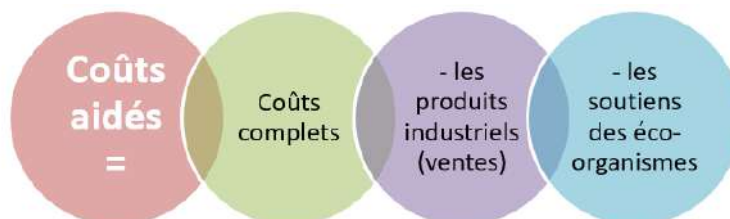


En € HT / habitant

Coût complet en € HT/habitant

	OM	Verre	RSOM	Déchèteries
ADEME	59	3	23	24
Ex-Houtland + Ex-CCVR	40	10	21	
CCFI + CCFL	64		24	
SMICTOM des Flandres		2		27

Coûts aidés 2021



En € HT / habitant

Coût aidé moyen en € HT/habitant

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



CCFI - Ex - Houtland

CCFI - Ex - CCVR



39

Porte à porte :

9

10,5

/

SMICTOM - CCFI

CCFL



63

/

5,5

/

SMICTOM des Flandres



/

Apport
volontaire :

1

/

21,6



En € HT / tonne

Coût aidé moyen en € HT/tonne

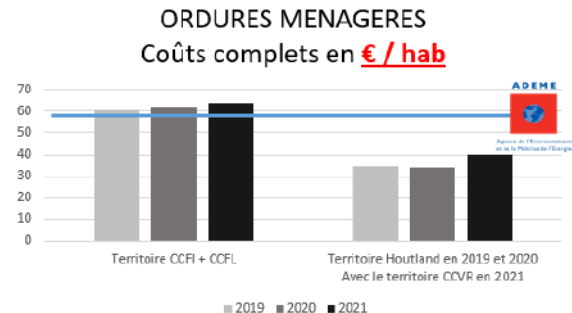
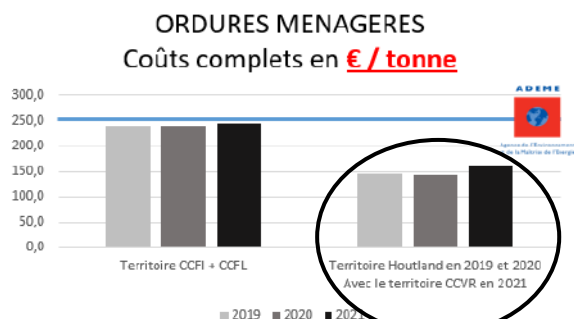
	OM	Verre	RSOM	Déchèteries
ADEME	229	56	202	112
Ex-Houtland + Ex-CCVR	158	341	244	
CCFI + CCFL	241		96	
SMICTOM des Flandres		25		81

Coûts complets et coûts aidés

Ordures ménagères

Evolution sur 3 ans

Comparaison entre territoires (SMICTOM des Flandres et Ex-CCVR / Ex-Houtland)

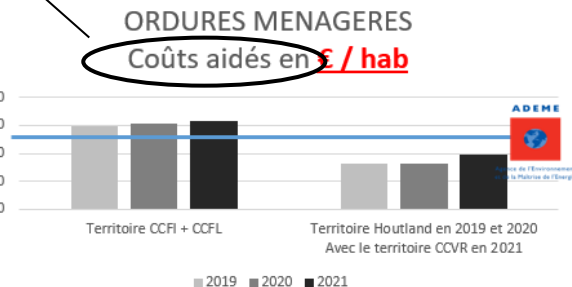
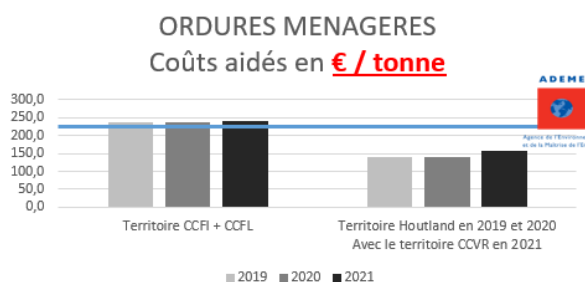


Le stockage des ordures ménagères (territoire Ex-Houtland et Ex-CCVR) est moins coûteux que la valorisation énergétique (l'ADEME fait la même remarque dans son rapport de 2019). Toutefois, la tendance devrait s'inverser dans quelques années, avec une augmentation de la TGAP beaucoup plus importante pour l'enfouissement.

Les seules aides perçues pour le flux des ordures ménagères sont celles de CITEO dans le cadre du traitement par valorisation énergétique au CVE Flamoval.

On constate une légère **augmentation générale** des coûts de gestion des ordures ménagères en 2021.

L'année 2021 a été marquée par une **augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)**, avec 12 € HT supplémentaires par tonne d'OM enfouie, et 5 € HT supplémentaires par tonne d'OM valorisée énergétiquement.



Coûts complets

Déchets recyclables

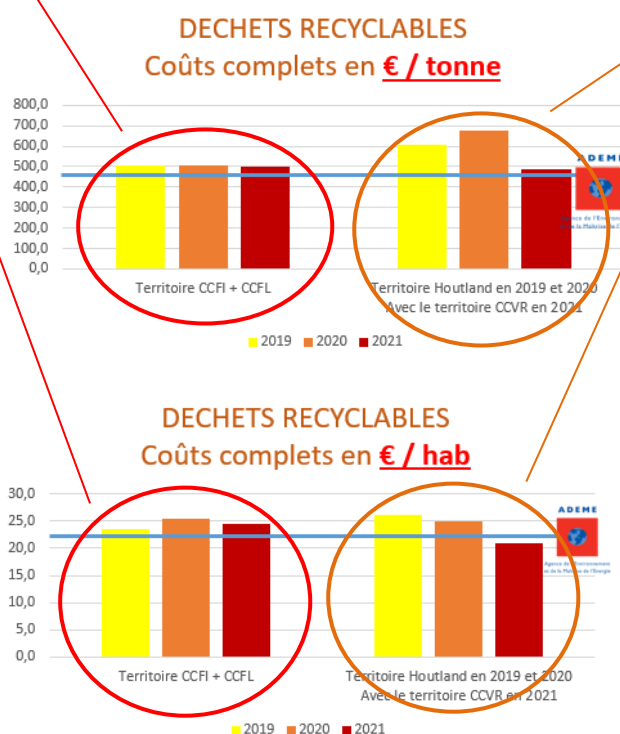
Evolution sur 3 ans

Comparaison entre territoires (SMICTOM des Flandres et Ex-CCVR / Ex-Houtland)

Les coûts complets de gestion des déchets recyclables sont quasiment constants entre 2019 et 2021 pour le secteur SMICTOM - CCFI collecté par Veolia et traité au centre de tri de Paprec.

Les coûts complets de gestion des déchets recyclables ont nettement diminué en 2021 pour le secteur collecté par Baudalet. Alors que la population et le tonnage ont plus que doublé sur ce territoire avec l'intégration de l'Ex-CCVR, les coûts appliqués sur le secteur Ex-CCVR sont 3 fois moins chers à la tonne pour la collecte sélective*, et 20 fois moins chers à l'habitant pour le tri.

**Cette différence peut s'expliquer par une application d'un coût à la tournée qui diffère en fonction de la commune sur le secteur Ex-Houtland, alors que le coût sur l'ex-CCVR est un coût à la tonne collectée.*



On constate des disparités entre les secteurs avec un « mille-feuilles » de marchés, présentant différents types de prix applicables selon les zones géographiques et les sociétés attributaires.

D'où la nécessité d'une harmonisation des prestations sur l'ensemble du territoire, pour une optimisation des coûts, dans un seul et même marché (attribué en décembre 2021).

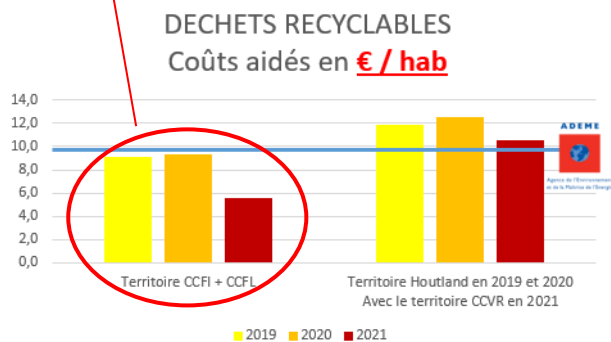
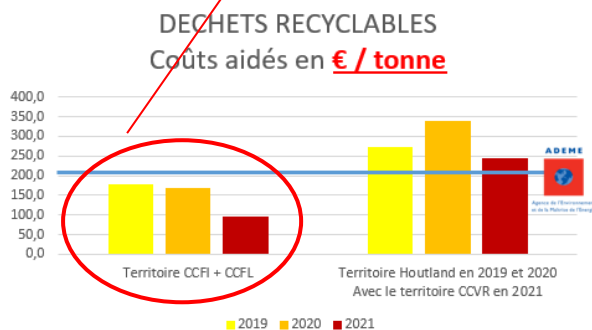
Coûts aidés

Déchets recyclables

Evolution sur 3 ans

Comparaison entre territoires (SMICTOM des Flandres et Ex-CCVR / Ex-Houtland)

Le territoire SMICTOM – CCFI présente des coûts aidés inférieurs aux coûts moyens nationaux établis par l'ADEME.

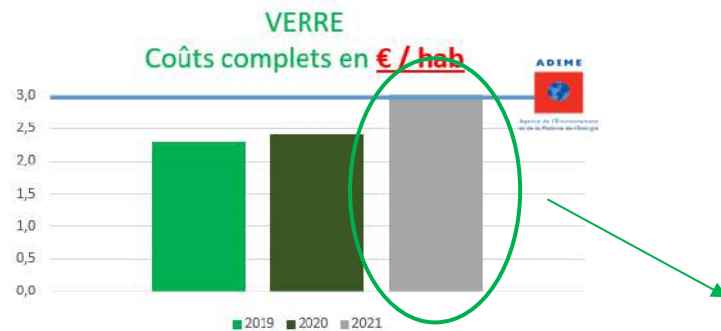


L'année 2021 a été marquée par :

- ✓ Une diminution de la TVA sur les prestations de collecte et de tri des déchets recyclables (cf. partie « Evènements marquants », page 10).
- ✓ Une forte augmentation des recettes liées à la revente des matériaux triés, notamment grâce à la remontée des cours après la crise sanitaire. Ceci a généré une baisse générale des coûts aidés en 2021 sur l'ensemble du SMICTOM des Flandres.
- ✓ Une hausse significative des soutiens octroyés par CITEO, avec la valorisation du flux développement et les recettes dues à l'extension des consignes de tri débutée en 2020, recettes répercutées sur 2021. Ce dernier point a contribué à une réduction des coûts aidés en 2021, encore plus importante pour le secteur SMICTOM – CCFI.

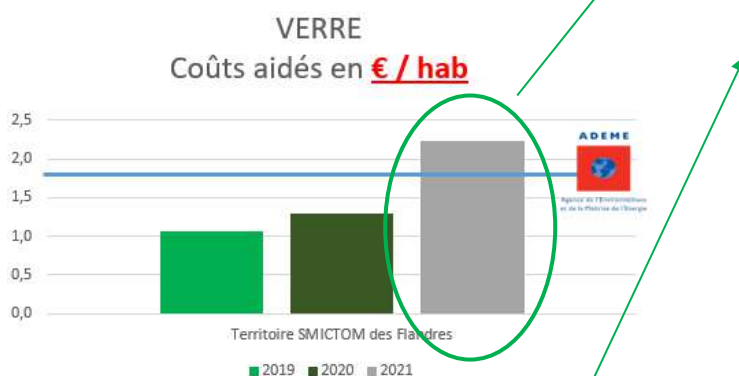
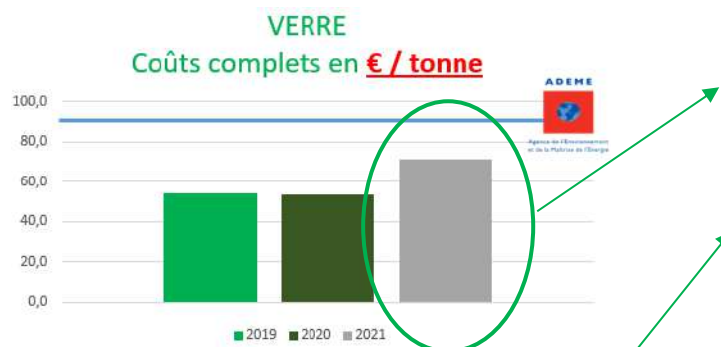
Coûts complets et coûts aidés

Verre - Evolution sur 3 ans



L'année 2021 a été marquée par l'intégration du secteur Ex-CCVR au SMICTOM des Flandres. Ce secteur bénéficie, au même titre que le secteur Ex-Houtland, d'une collecte du verre en porte à porte.

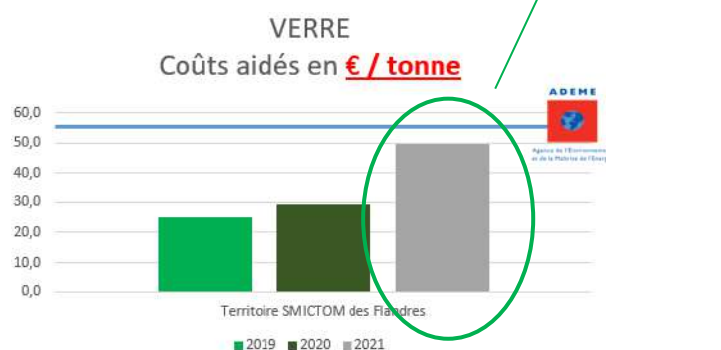
C'est cette prestation qui a fait exploser les coûts de gestion du verre, puisque les dépenses sont répercutées sur l'ensemble du syndicat. Ces frais n'ont pas été compensés par la remontée des prix de rachat du verre.



Le montant des deux prestations de collecte du verre en porte à porte (sur l'Ex-Houtland et l'Ex-CCVR) est à lui seul quasiment équivalent au coût de collecte du verre en apport volontaire sur l'ensemble du territoire :

PORTE A PORTE = 151 k€
(soit 9,6 € par habitant)

APPORT VOLONTAIRE = 196 k€
(soit 1,66 € par habitant)

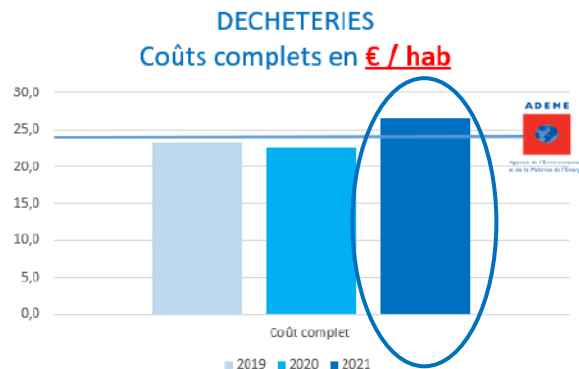
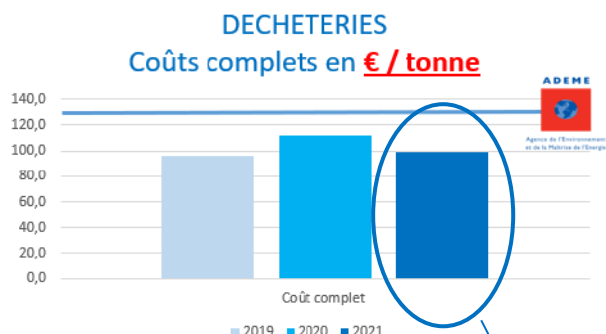


D'où la décision d'arrêter la collecte du verre en porte à porte au 1er janvier 2022, et d'encourager une collecte exclusivement réalisée en apport volontaire. (cf. partie « Communication et pédagogie », page 89).

Coûts complets et coûts aidés

Déchèteries - Evolution sur 3 ans

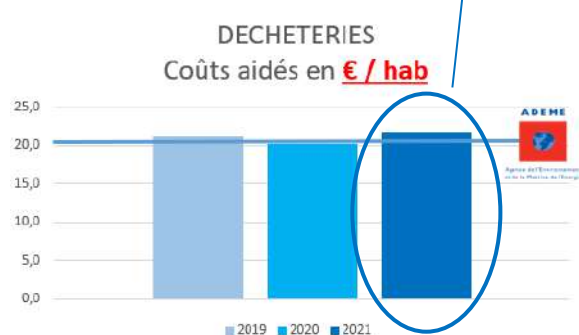
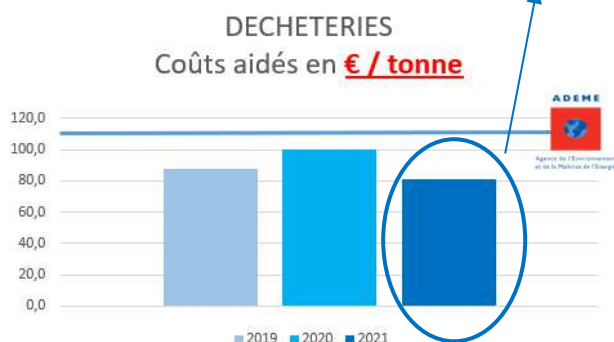
Les amortissements liés aux réhabilitations des déchèteries de Bailleul et Laventie sont pris en compte dans ces coûts.



La hausse significative des recettes (x 2 par rapport à 2020) a permis de revenir à des coûts complets et aidés – à la tonne – semblables à ceux de 2019, malgré une augmentation des coûts de fonctionnement de 38 % en raison de 9 300 tonnes de matériaux supplémentaires à collecter et traiter, par rapport à 2020.

Les coûts de gestion à la tonne du SMICTOM des Flandres restent inférieurs à la moyenne nationale.

Les coûts à l'habitant ont augmenté étant donné que la hausse de la population due à l'intégration de l'Ex-CCVR ne compense pas la hausse importante des tonnages.

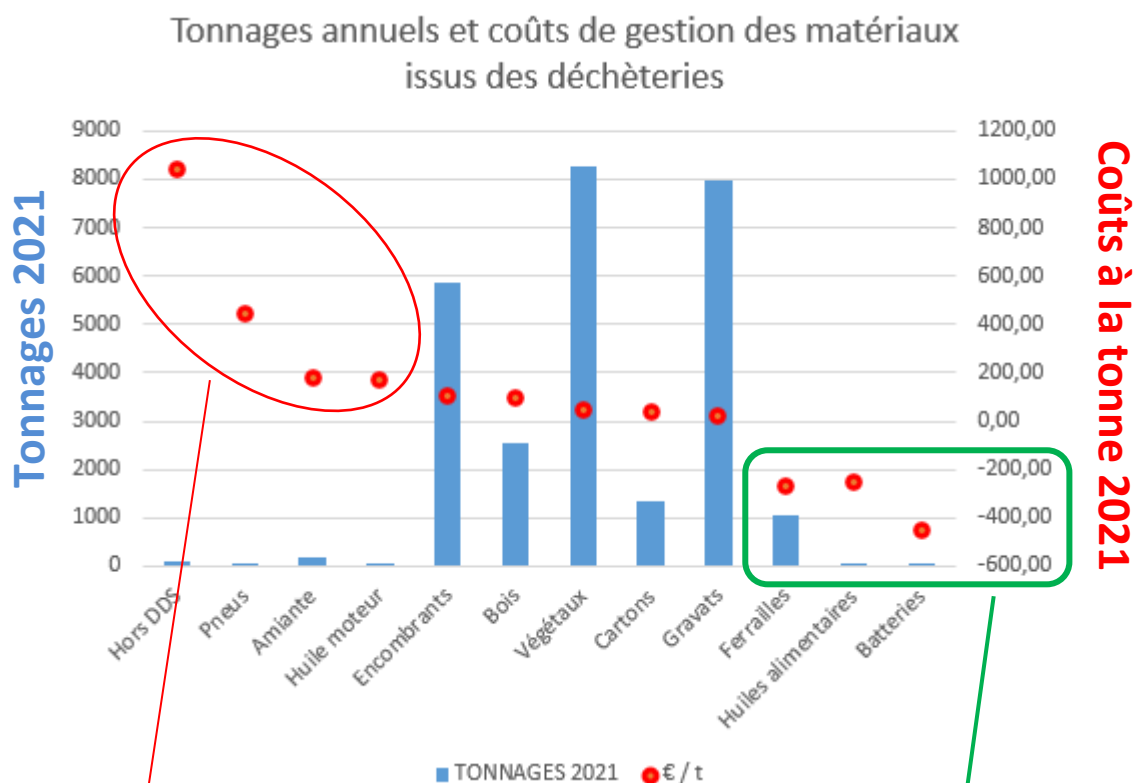


L'année 2021 a été marquée par :

- ✓ la gestion en régie d'une déchèterie supplémentaire (Steenbecque),
- ✓ **une hausse des tonnages conséquente : + 40 % par rapport à 2020**
- ✓ des recettes importantes, avec des **soutiens et des rachats qui ont doublé par rapport à 2020**
- ✓ **la baisse de la TVA avec un passage à 5,5 %** pour la gestion des flux valorisés matière (cf. page 10)
- ✓ une augmentation de l'effectif (recrutement de personnel supplémentaire)

Coûts

Focus sur les matériaux issus des déchèteries



Les déchets dont le coût unitaire de collecte et de traitement (à la tonne) est le plus élevé sont les déchets dont le tonnage collecté en déchèterie est le plus faible (déchets chimiques, huile moteur, pneus, amiante).

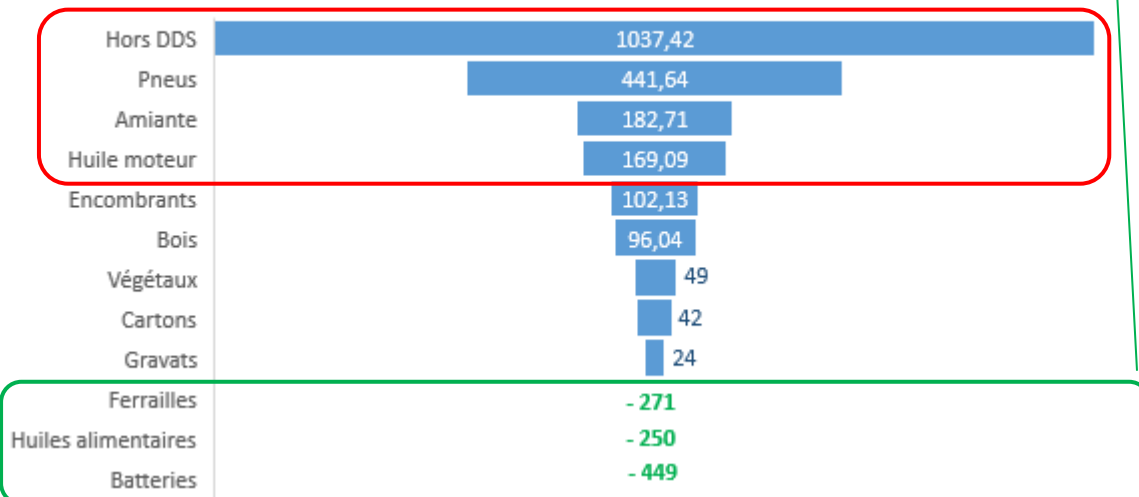
Des déchets sont collectés et traités **à titre gracieux** par les éco-organismes :

- ✓ 2 766 t de mobilier
- ✓ 1 172 t de D3E
- ✓ 190 t de produits chimiques

La gestion des métaux, batteries et huiles alimentaires ne fait pas l'objet de dépenses. Leur prestations de collecte et traitement génèrent des recettes pour le syndicat.

Coût à la tonne (€ HT / t)

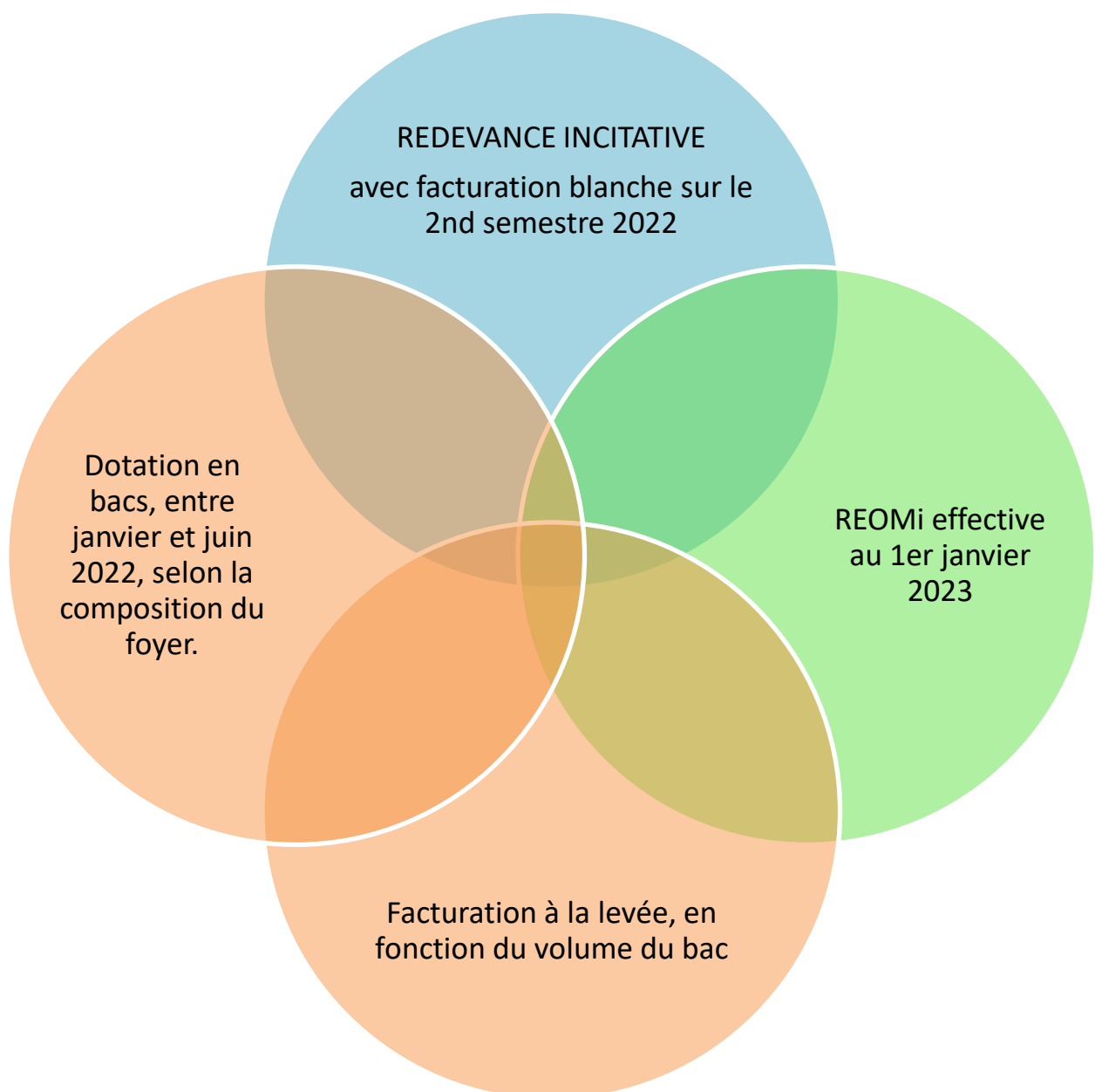
Collecte et traitement des matériaux issus des déchèteries



Tarification incitative

La CCFI mène actuellement le projet de mise en œuvre de la redevance incitative. L'année 2021 a été marquée par :

- + L'établissement de grilles tarifaires indicatives pour la dotation en bacs et en sacs prépayés,
- + La passation du marché de fourniture, enquête et dotation de contenants par la CCFI, en groupement de commande avec le SMICTOM des Flandres et le SIROM Flandre Nord, et l'attribution à la société ESE.



GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CCFI : Communauté de Communes Flandre Intérieure
CCFL : Communauté de Communes Flandre Lys
CCMFPL : Communauté de Communes Monts de Flandre Plaine de la Lys
CRMF : Communauté Rurale des Monts de Flandre
CS : Collecte Sélective (collecte des déchets et emballages ménagers recyclables)
CVE : Centre de Valorisation Energétique
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DDS : Déchets Diffus Spécifiques
DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement
DEEE (ou « D3E ») : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DIB : Déchets Industriels Banals
EMB : emballages et déchets recyclables
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FLAMOVAL : CVE situé à Arques, traitant les gisements d'OM du SMLA, du SMICTOM des Flandres et du SM SMIROM
ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
JRM : Journaux Revues Magazines
OM : Ordures Ménagères
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
PAP : Porte à Porte
PAV : Points d'Apport Volontaire (exemple : colonnes à verre)
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères
SMICTOM des Flandres : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres
SMLA : Syndicat Mixte Lys Audomarois
SMFM : Syndicat Mixte Flandres Morinie auquel le SMICTOM des Flandres adhère pour la valorisation énergétique des OM à Flamoval
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TETRA : matériau aussi appelé ELA (Emballages pour Liquide Alimentaire) – par exemple : les briques de lait ou de jus de fruits. Le tétra est récupéré au centre de tri pour être valorisé. Cependant, le fait que ce matériau soit constitué de plusieurs couches de matières différentes complique son recyclage. C'est pourquoi la reprise du tétra n'est à ce jour accompagnée d'aucune participation financière de la part des éco-organismes.
TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
TLC : Textiles, Linge, Chaussures

ANNEXES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021



ORGANIGRAMMES



LISTE DES MARCHES PUBLIES EN 2021



COMMUNICATION ET PEDAGOGIE



Pour aller plus loin...



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	14 182 395,94	G	14 557 646,30
	Section d'investissement	B	292 646,99	H	175 488,73
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	2 082 280,87
	Report en section d'investissement (001)	D	26 279,49	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	14 501 322,42	= G+H+I+J	16 815 415,90
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	2 268 935,37	L	2 000 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 268 935,37	= K+L	2 000 000,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	14 182 395,94	= G+I+K	16 639 927,17
	Section d'investissement	= B+D+F	2 587 861,85	= H+J+L	2 175 488,73
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 770 257,79	= G+H+I+J+K+L	18 815 415,90

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
16	Emprunts et dettes assimilés		2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	18 335,62	
21	Immobilisations corporelles	2 198 947,65	
23	Immobilisations en cours	51 652,10	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 695 600,00	12 206 853,87	105 540,58		383 205,55
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 967 500,00	1 401 190,32			566 309,68
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	761 030,87	346 031,59			414 999,28
Total des dépenses de gestion courante		15 424 130,87	13 954 075,78	105 540,58	0,00	1 364 514,51
66	Charges financières	31 550,00	27 852,58	2 944,18		753,24
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	189,00			19 811,00
68 ⁽¹⁾	Dotations provisions semi-budgétaires (2)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		15 475 680,87	13 982 117,36	108 484,76	0,00	1 385 078,75
023 ⁽²⁾	Virement à la section d'investissement (3)	763 904,18				
042 ⁽²⁾	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	91 595,82	91 793,82			-198,00
043 ⁽²⁾	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		855 500,00	91 793,82	0,00	0,00	763 706,18
TOTAL		16 331 180,87	14 073 911,18	108 484,76	0,00	2 148 784,93
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	46 170,78			-36 170,78
70	Produits des services, domaine et vent	34 000,00	48 240,00			-14 240,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	13 680 000,00	13 414 706,78			265 293,22
75	Autres produits de gestion courante	522 000,00	975 074,84	55 452,49		-508 527,33
Total des recettes de gestion courante		14 246 000,00	14 484 192,40	55 452,49	0,00	-293 644,89
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 900,00	18 001,41			-15 101,41
78 ⁽¹⁾	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		14 248 900,00	14 502 193,81	55 452,49	0,00	-308 746,30
042 ⁽²⁾	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043 ⁽²⁾	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		14 248 900,00	14 502 193,81	55 452,49	0,00	-308 746,30
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 2 082 280,87				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	276 800,00	20 149,98	18 335,62	238 314,40
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	2 305 944,00	39 582,36	2 198 947,65	67 413,99
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	130 740,00	33 148,49	51 652,10	45 939,41
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	2 713 484,00	92 880,83	2 268 935,37	351 667,80
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	200 000,00	199 766,16		233,84
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	200 000,00	199 766,16	0,00	233,84
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	2 913 484,00	292 646,99	2 268 935,37	351 901,64
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 913 484,00	292 646,99	2 268 935,37	351 901,64
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		26 279,49			

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	2 000 000,00		2 000 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	25 800,00	25 231,42		568,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	58 463,49	58 463,49		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	84 263,49	83 694,91	0,00	568,58
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	2 084 263,49	83 694,91	2 000 000,00	568,58
021	Virement de la section de fonctionnement	763 904,18			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	91 595,82	91 793,82		-198,00
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'invest.	855 500,00	91 793,82	0,00	763 706,18
	TOTAL	2 939 763,49	175 488,73	2 000 000,00	764 274,76
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 312 394,45		12 312 394,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 401 190,32		1 401 190,32
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	346 031,59		346 031,59
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	30 796,76		30 796,76
67	Charges exceptionnelles	189,00	198,00	387,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		91 595,82	91 595,82
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		14 090 602,12	91 793,82	14 182 395,94
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	199 766,16		199 766,16
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 149,98		20 149,98
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	39 582,36		39 582,36
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	33 148,49		33 148,49
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		292 646,99		292 646,99
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				26 279,49

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	46 170,78		46 170,78
60	<i>Achats et variations des stocks</i> (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	48 240,00		48 240,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	13 414 706,78		13 414 706,78
75	Autres produits de gestion courante	1 030 527,33		1 030 527,33
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	18 001,41		18 001,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		14 557 646,30		14 557 646,30

Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				2 082 280,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 231,42		25 231,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	58 463,49		58 463,49
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>		198,00	198,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	(6)		
22	Immobilisations reçues en affectation	(6) (9)		
23	Immobilisations en cours	(6)		
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		91 595,82	91 595,82
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (4)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (4)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		83 694,91	91 793,82	175 488,73

Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00



Mme GRESSIER
Elisabeth
1^{ère} VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Finances, coût de service et commande publique.



M. VANDECAVEYE
Pierre Laurent
2^{ème} VICE-PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres
Projets innovants.



Mme VANDENBERGHE
Marjorie
3^{ème} VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Déchetteries, construction, fonctionnement et optimisation.
Programme Zéro Déchet.



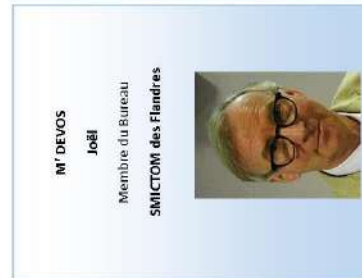
M. DUHOOD
Michel
4^{ème} VICE-PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres
Relations avec les usagers professionnels et les collectivités.



Mme BOULET
Elizabeth
5^{ème} VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Communication, pédagogie de la prévention et de la réduction des déchets.



M. JUDE
Frédéric
6^{ème} VICE-PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres
Sécurité des installations et des travaux.



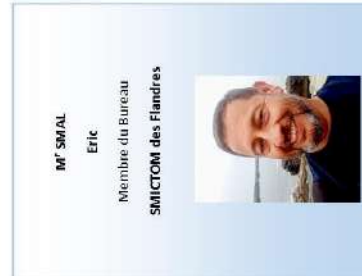
M. DEVOS
Joli
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



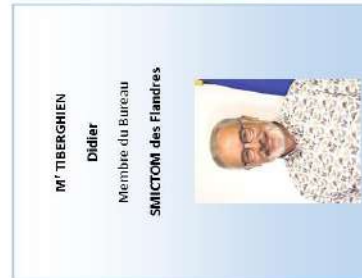
M. EVERAERE
Luc
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



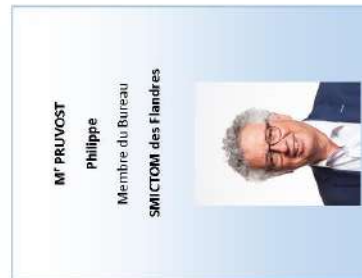
M. OLIVIER
Serge
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



M. SMAL
Eric
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres

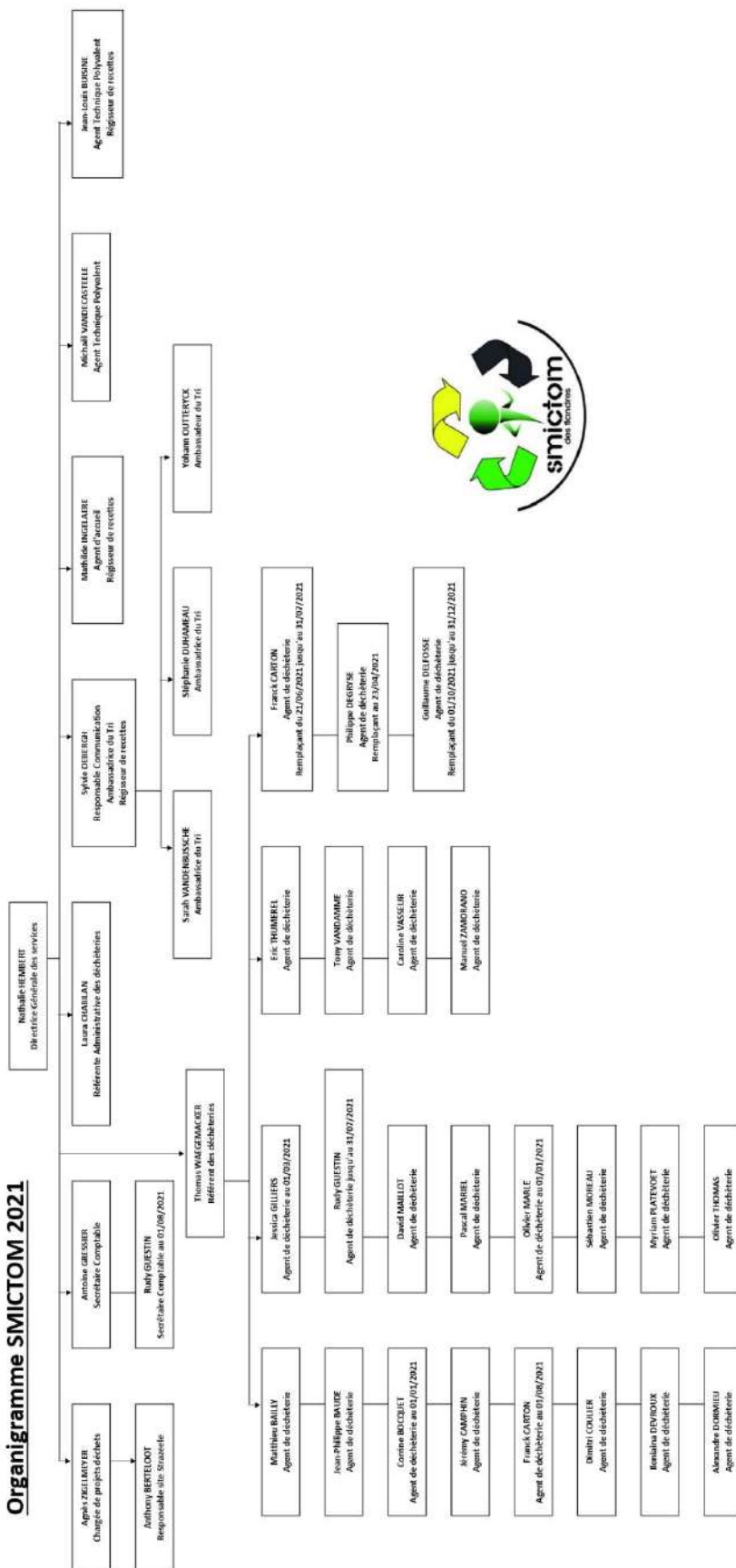


M. TIBERGHEN
Didier
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



M. PRUVOST
Philippe
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres

Organigramme SMICTOM 2021





SMICTOM des Flandres

Liste des marchés conclus en 2021

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

MARCHES DE TRAVAUX

MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT

Sans objet

MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Travaux de rénovation de l'éclairage extérieur sur les sites de Strazeele et des déchèteries	28/06/2021	SIECF	59190

MARCHES DE 90 000 A 5 381 999,99 EUROS HT

Sans objet

MARCHES SUPERIEURS A 5 382 000 EUROS HT

Sans objet

MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES

MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de construction de deux déchèteries, à Merville et Hazebrouck	03/05/2021	RAISMES	59590
Location longue durée d'un véhicule à usage professionnel	16/06/2021	LES CHEVRONS SOFIDA	59190
Nettoyage des bornes à huile situées dans les déchèteries	24/09/2021	POLAK & FILS	59190
Etude de faisabilité pour une gestion différenciée des biodéchets sur le territoire du SMICTOM des Flandres	13/07/2021	ELCIMAÏ	69300
Mission d'AMO complémentaire dans le cadre du renouvellement du marché de collecte suite à l'abandon des procédures des lots 1 et 3 du marché de collecte des DMA	18/08/2021	ELCIMAÏ	69300
Placement et gestion d'un programme d'assurance en 6 lots. Lot n°4 : Protection juridique	19/10/2021	SARRE ET MOSELLE	57401
Placement et gestion d'un programme d'assurance en 6 lots. Lot n°5 : Responsabilité civile des mandataires sociaux	19/10/2021	ACL COURTAGE	46400
Placement et gestion d'un programme d'assurance en 6 lots. Lot n°6 : Responsabilité civile atteinte à l'environnement	19/10/2021	SOCIETE AIXOISE DE GESTION D'ASSURANCE (S.A.G.A.)	13593
Entretien annuel des toitures terrasses des déchèteries de Bailleul et de Laventie	03/11/2021	EXANDO	62840
Fourniture de colonnes à verre	09/11/2021	RUITZ	62620
Contrat d'assurance pour la flotte automobile du SMICTOM des Flandres	07/12/2021	O&D ASSURANCES (COMPAGNIE GENERALE)	59190

MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT

Sans objet

MARCHES DE 90 000 A 214 999,99 EUROS HT

Sans objet

MARCHES SUPERIEURS A 215 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Collecte, tri, chargement, transfert et traitement des déchets ménagers et assimilés en 5 lots. Lot n°2 : Collecte des déchets végétaux en porte à porte, sur les centres-villes d'Hazebrouck et de Bailleul	06/09/2021	COVED	75008
Collecte, tri, chargement, transfert et traitement des déchets ménagers et assimilés en 5 lots. Lot n°5 : Collecte, tri et traitement des encombrants issus de l'exploitation des déchèteries	06/09/2021	RECYNOV	59230
Enquête, distribution et fourniture de contenants en vue de la mise en place d'une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative sur le territoire de la CCFL - Marché attribué par la CCFL et passé en groupement de commande avec le SMICTOM des Flandres et le SIROM Flandre Nord	15/11/2021	ESE	71108
Collecte des OMR et des recyclables en porte-à-porte et gestion du haut de quai de transfert sur le territoire du SMICTOM des Flandres et de la CCFL	20/12/2021	ECO DECHETS	69007

ANNEXE « POUR ALLER PLUS LOIN »

Dépôts sauvages

68 dépôts sauvages non identifiés, collectés par les services du SMICTOM

10 dépôts sauvages importants de tôles d'amiante découverts et collectés par les services du SMICTOM

1 dépôt sauvage en forêt de Nieppe sur le territoire de Morbecque, identifié et indemnisé

3 dépôts sauvages importants identifiés devant les grilles de déchèterie et à Neuf-Berquin



4^{ème} session de formation de Gardes Particuliers Module 1 et 5

Du 25 au 27 octobre 2021, le Président du SMICTOM, deux agents du SMICTOM, sept agents des communes de Bailleul, Hazebrouck, Nieppe, Steenwerck, deux élus de la commune de Morbecque et un agent de la CCFI ont suivi la formation de Garde Particulier, module 1 et 5, dispensée par GP Formation.

Cette assermentation leur permettra de constater les infractions relatives aux dépôts sauvages de déchets ou de sacs poubelles déposés en dehors des jours de collecte et dans les lieux inappropriés dans les communes du Nord et du Pas-de-Calais du territoire du SMICTOM des Flandres.

A ce jour, le territoire du SMICTOM des Flandres comptabilise 28 agents assermentés.



Recrutements :

Agents de déchèteries



Recrutée le
1^{er} janvier 2021

Corinne BOCQUET



Recrutée le
1^{er} mars 2021

Jessica GILLIERS



Recruté le
1^{er} août 2021

Franck CARTON

Agent administratif



Rudy GUESTIN

Après avoir exercé les missions d'agent de déchèterie, Monsieur Rudy GUESTIN, diplômé d'un BTS comptabilité, a intégré les services administratifs.

Formations proposées aux agents du SMICTOM

Hygiène & Sécurité	• Formation Agent de déchèterie en toute sécurité (1 journée -17 agents) • Formation Maintien et actualisation des compétences de sauveteur secouriste du travail (1 jour-6 agents) • Formation continue obligatoire des conseillères et conseillers de prévention - 1ère année (1 jour - 1 agent) • Formation Devenir sauveteur secouriste du travail (1 jour - 5 agents)
Amiante	• Formation de recyclage personnel encadrement mixte et opérateur intervention amiante sous-section 4 (1 jour-4 agents) • Formation préalable personnel opérateur de chantier interventions amiante (2 jours-1 agent)
Eco DDS	• Maîtrise des consignes Eco DDS (1 journée- 8 agents) • Perfectionnement/Encadrement ECO-DDS (1 journée - 12 agents)
DECHETERIE	• Formation diphotérine en interne (1 heure - 8 agents)
COMPOSTAGE	La fonction de guide-composteur en collectivité (3 jours -4 agents)
ADEME	• Formation : Maîtriser la Matrice des coûts et la méthode "ComptaCoût" (2 jours- 2 agents)
ASSERMENTATION GP FORMATION	• Formation Gardes Particuliers Module 1 et 5 (3 jours - 2 agents)

Extension Consignes de Tri et arrêt du verre en porte à porte

De nombreux supports ont été réalisés par la société En voiture Simone de Steenwerck, pour communiquer sur les nouvelles consignes de tri et l'arrêt de la collecte en porte à porte du verre pour les communes de l'ex-CCVR et l'ex-Houtland applicables au 1^{er} janvier 2022.

Réalisation d'un courrier expliquant les nouvelles consignes de tri et l'arrêt de la collecte en porte à porte du verre, ce courrier a été distribué aux usagers des communes de l'ex-CCVR et ex-Houtland, en toutes boîtes par Médiapost en novembre 2021.

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022, DEUX CHANGEMENTS :

La famille du tri s'agrandit !

En + des papiers et des emballages en carton, aluminium et acier, **TREZ LA TOTALITÉ DE VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE**

Tous les emballages en plastique
Tous les papiers, cartons et films en plastique
Tous les objets en plastique
Tous les objets en métal
Tous les objets en verre

NOUVEAU
Tous vos emballages en plastique

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
triercestbonnet.fr/guide-du-tri

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022, DEUX CHANGEMENTS :

Facilitez-vous le tri !

Déposez tous les emballages ménagers avec distinction dans votre bon point de tri (seul ou par le SIACTOIA)

Pas d'hésitation, si c'est un emballage, direction le recyclage !

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

1 Déposez-les dans votre bon point de tri.

2 Recyclez-les !

3 Recyclez-les !

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
05 55 58 40 36
www.amisanddifferents.fr

ATTENTION
Ce message concerne **DEUX CHANGEMENTS IMPORTANTS** sur la gestion de vos déchets

Arrêt de la collecte du verre en porte à porte

Pour le tri du verre, s'agrandit la liste des points de collecte !

Apportez vos bouteilles, pots, bocaux et flacons dans les nombreux points de collecte.

Bouteilles, pots, bocaux et flacons sans couvercle, ni bouchon !
Ils sont recyclables à l'infini, donnez-leur une nouvelle vie !

Apportez votre verre dans les points de collecte

AUTORISÉ
Bouteilles, pots, bocaux et flacons sans couvercle, ni bouchon. Ils sont recyclables à l'infini, donnez-leur une nouvelle vie !

INTERDIT
Angles, vases, verres et pour le dévissage de la table, merci de ne pas déposer de verre ou d'acier.

L'arrêt du verre en porte à porte a un triple objectif :

- 1 Recycler davantage de verre
- 2 Sécuriser les conditions de collecte des agents
- 3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant la circulation des véhicules de collecte.

En novembre 2021, création d'une affiche à destination des collectivités de l'ex-Houtland et ex-CCVR.

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022, DEUX CHANGEMENTS :

La famille du tri s'agrandit !

En + des papiers et des emballages en carton, aluminium et acier, **TREZ LA TOTALITÉ DE VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE**

Tous les emballages en plastique
Tous les papiers, cartons et films en plastique
Tous les objets en plastique
Tous les objets en métal
Tous les objets en verre

NOUVEAU
Tous vos emballages en plastique

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
triercestbonnet.fr/guide-du-tri

Arrêt de la collecte du verre en porte à porte

Pour le tri du verre, s'agrandit la liste des points de collecte !

Apportez uniquement vos bouteilles, pots, bocaux et flacons dans les nombreux points de collecte.

Bouteilles, pots, bocaux et flacons sans couvercle, ni bouchon !
Ils sont recyclables à l'infini, donnez-leur une nouvelle vie !

MEMO- TRI

En décembre 2021, Création d'un mémo-tri sur les extensions de consignes de tri à destination des usagers du territoire (réalisé par la société En voiture Simone de Steenwerck).



Communication numérique

Encarts Facebook et Mails Extension de consignes de tri et arrêt collecte en porte du verre pour les communes de l'ex-CCVR et de l'ex-Houtland.



Modification du flyer végétaux indiquant les nouvelles modalités de vente des sacs végétaux, flyer réalisé en collaboration avec la société VEOLIA.



Collecte des déchets verts

!!! Attention aux modalités de présentation !!!

Afin de réduire le risque d'accident du travail,

✓

Présentations acceptées :



Sacs papier*
(à son usage)



Paquets liés
(papier, tôle, bois, plastique)



Conteneur LÉGIS
Horsor NF (200 L)
marque « Vertival »

* Véhicule de max 30 (30) kg pour transporter au Centre Technique Municipal, ou de façon directe (transporteur) de 20 (20) L, 40 (40) ou 60 (60) litres au Service Technique - 14100 rue de la République - 03 20 29 71 700

✗

Tous les autres contenants seront refusés

Evitant les contenants non adaptés à la collecte des végétaux






On collecte, sans distinction, mentalités, de plus, le véhicule est avec doublets, des déchets verts, pour cartons, le fond et/ou sa pelagée, adhésif, ou à jadis des déchets, bon de la terre.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

SAMCOM des Landes - 03 50 46 40 06

www.santemunicipal-landes.fr

Mini-guide déchèteries

Modification du document d'informations regroupant les horaires des déchèteries et déchets acceptés, intégration des nouveaux horaires des déchèteries de Laventie et de Merville.

**Le SMICTOM
des Flandres**

Horaires des déchèteries :

Mini Guide Déchèteries

Du Lundi au Vendredi 10h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00 Le Samedi 10h00 - 12h30 et 14h00 - 18h30			
PLAZEBROUCK	Rue de l'Asie	06-01-82-95-00	Fermées les JEUDI - DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
NIEPPE	LA rue de la Motte	07-45-06-06-01	
INTERKOEKEL	Impasse de la gare	01-70-02-13-69	
BALLEUL	Zone des Bâtiments	06-07-87-65-65	Fermées les MARDI - DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
LEBBERGHEM	Rue de l'Industrie	07-44-63-00-00	
ESTAIRES	Rue de la Gare	06-78-78-25-32	

Du Lundi au Samedi 08h30-12h30 et de 13h30-16h30			
NEUVILLE	Rue Vichère Nord	06-33-63-47-54	Fermée le DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
Déchèterie réservée à NEUVILLE *			
Du Lundi au Samedi 09h00-12h30 et de 14h00-18h30			
LAVENTIE	2 rue de la Gare	06-33-59-22-75	Fermée le DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

Communes adhérentes

CCFL:			CCFL:
Balleul	Idem	Steenwerf	Flandres
Blombergem	Melken	Straeven	Flandres
Blombergem	Morbecque	Thames	Hainaut
Bois	West Binnem	La Grosse	La Grosse
Caliste	Nieppe	Wolven Cappel	La Grosse
Edinghem	Prochères		La Grosse
Flandres	Rensselaer		La Grosse
Hainaut	Hainaut	Saint Jean Cappel	La Grosse
Le Doulieu	Servais		La Grosse
Lynne	Slapend		La Grosse
	Slapend		La Grosse

Les déchets acceptés en déchèterie :

- Bois
- Cartouches d'encre usagées
- QAGRI (pailles, seringue...)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Électronique
- Papiers
- Gravats
- Huiles usagées (vidange, friture)
- Mobilier, ameublement
- Néons, ampoules
- Papiers, cartons
- Piles, batteries
- Pneus, non scellés, non jantes (véhicules légers)
- Produits chimiques (peintures, adhésifs, solvants, phytosanitaires...)
- Radiologues
- Textiles, linge et chaussures usagés
- Végétaux
- Verre d'emballage

- Anticancer (fluorocène) : uniquement en déchèterie de BALLEUL, sur rendez-vous le 1^{er} et le 3^{em} mardi de chaque mois.
 Protocole sur le site du SMICTOM www.smictomdesflandres.fr

**NOUS
CONTACTER**

Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
 41 Avenue du Marché de l'Attre de Tassign
 59190 Hazebrouck

www.smictomdesflandres.fr

smictom@ville-hazebrouck.fr

03-59-68-40-06

**LES QUANTITES ADMISSIBLES SONT DE
 2 m³ la semaine et de 1 m³ le week-end**

L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels

Flyer déchèterie Estaires

Situation géographique de la déchèterie d'Estairs par rapport aux autres déchèteries du syndicat suite aux restrictions d'accès en déchèterie d'Estairs.

Pour des raisons de sécurité,
A compter du jeudi 29 avril 2021, un seul véhicule sera autorisé à la fois en haut de quai de la déchèterie d'Estairs.

Pour limiter les attentes à la déchèterie d'Estairs, il est préconisé de se rendre dans les autres déchèteries du territoire:

- **Merville** pour les dépôts de végétaux, gravats et cartons. Attention, cette déchèterie n'accepte pas tous les déchets.
La déchèterie de Merville est désormais ouverte **du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, fermée uniquement le dimanche.**
- **Laventie** pour les dépôts d'encombrants, bois, ferraille et mobilier.
La déchèterie de Laventie est désormais ouverte **du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, fermée uniquement le dimanche.**
- Les autres déchèteries sont ouvertes aux horaires habituels :
Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30



SMICTOM des Flandres 03 59 68 40 06



Sensibilisation au tri sélectif

En 2021, 6 établissements scolaires ont bénéficié des animations proposées par le SMICTOM des Flandres, environ 162 élèves ont été sensibilisés.

Considérant la crise sanitaire et l'application des protocoles dans les établissements scolaires, peu d'animations ont été réalisées.

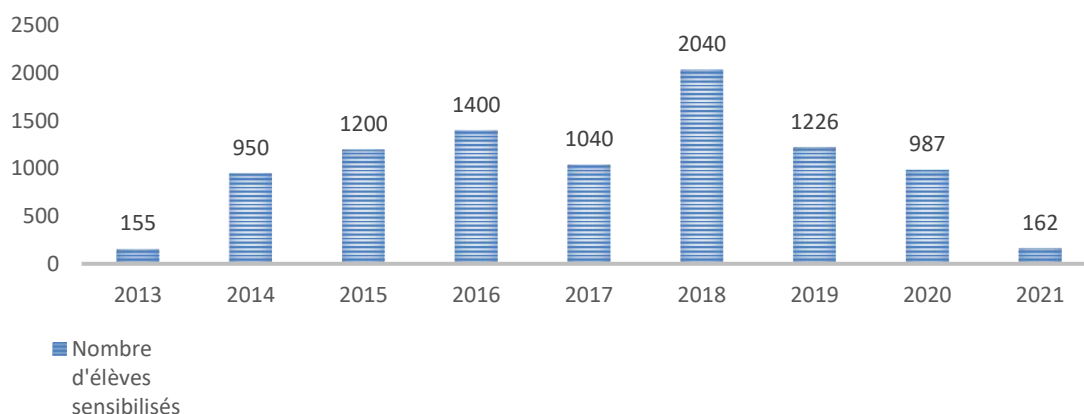
Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de communes	2	4	9	10	11	12	10	7	4
Nombres d'écoles	2	8	11	14	21	22	22	8	6
Nombre d'élèves sensibilisés	155	950	1200	1400	1040	2040	1226	987	162



Nombres d'écoles et de communes sensibilisées



NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS



Actions à thème réalisées tout au long de l'année 2021 auprès :

- De jeunes volontaires du service civique (Unicité)
- Nettoyons la nature à Laventie
- De La ville de Bailleul pour sensibiliser leurs agents au tri sélectif et dans le cadre de la World Clean Up Day
- Terre en Folie à Caestre
- Journée du développement durable à La Gorgue
- Centre socio-éducatif à Hazebrouck

Lors de ces animations, environ 300 personnes ont été sensibilisées.



Le samedi 13 novembre 2021, Salon de Réduction des Déchets

Pour sa 8^{ème} édition, le salon de réduction des déchets s'est déroulé, le samedi 13 novembre 2021, dans la salle des fêtes de Morbecque, espace Elisabeth Dantin-Fatoux

Cette année, **15 exposants** ont répondu présents. Exposants sur le thème de la réduction des déchets, de l'art récup', du réemploi, Plusieurs ateliers ont été proposés au public tout au long de la journée :

- Ateliers créatifs à destination des enfants (créations de mini-sculptures métalliques.)
- Ateliers de fabrication de cosmétiques, de produits d'entretien, Furoshiki (emballages cadeaux à base de tissus), de tawashis (éponge à base de tissu).
- Atelier couches lavables

Par ailleurs, le salon 2021, a proposé plusieurs stands animés par le SMICTOM des Flandres, la CCFL, la CCFL axé sur les thèmes :

- de la mise en place prochaine de la redevance incitative en CCFL,
- de l'extension des consignes de tri et de l'arrêt de la collecte en porte à porte du verre pour les communes de l'ex-Houtland et de l'ex-CCVR, applicable au 1^{er} janvier 2022,

Un usager de la CCFL a présenté un retour d'expérience zéro déchet.

Ces différents stands et ateliers ont été fortement sollicités et appréciés du public.



Considérant la crise sanitaire, aucun concours n'a été proposé aux établissements scolaires. Pour pallier l'absence de concours, il a été proposé d'organiser deux tombolas.

- 1- Une tombola destinée aux enfants. Les enfants tirés au sort ont reçu des lots de jeux éducatifs et pédagogiques sur le thème de la réduction des déchets et de l'environnement ainsi que des lots provenant principalement de partenaires (VEOLIA, PAPREC, ARC France...).
- 2- Une tombola destinée aux adultes. Les trois premiers lots étant : un bokashi (composteur de cuisine), un composteur, un panier garni d'accessoire zéro déchet ainsi que des lots de nos partenaires (VEOLIA, PAPREC, ARC France...).



Lors de l'inauguration, deux familles volontaires du territoire se sont vues remettre des kits de couches lavables par Mme Marjorie Vandenberghe, vice-Présidente du SMICTOM des Flandres, en charge des déchèteries et du zéro déchet.

Ces kits sont financés par le SMICTOM des Flandres et proviennent de notre partenaire La Cabane d'Hoclocca d'Hazebrouck.

L'inauguration a été clôturée par le cocktail déjeunatoire réalisé par le chef Michael Wyckaert, représentant l'association Créativité et Passion Culinaire, mettant en valeur de jeunes talents issus du lycée hôtelier Sainte Marie de Bailleul.

Le salon 2021 affiche un coût global de 5 800 € et a accueilli près de 600 visiteurs sur la journée.





SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK
Tél : 03-59-68-40-06
Email : smictom@ville-hazebrouck.fr
Site internet : www.smictomdesflandres.fr